VII.

BUDGET

DU

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'INDUSTRIE

ET DES TRAVAUX PUBLICS

POUR L'EXERCICE 1886.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

Les crédits demandés pour l'exercice 1886 s'élèvent à. fr. 16.242,118 »
Les allocations pétitionnées pour l'exercice 1885 montent à. 16,348,668 »

Différence en moins pour 1886. . . fr. 106,550 »

qui se justifie ainsi qu'il suit :

CHAPITRE III.

AGRICULTURE.

ART 12. *Conseil supérieur et commissions provinciales d'agriculture; subsides pour concours et expositions; encouragements aux comités et aux comices agricoles. — Stations agronomiques et laboratoires agricoles. — Personnel et subsides, etc.*

Crédit demandé pour 1885 . . . . . fr. 190,100 »
— — 1886 . . . . . 205,100 »

En plus pour 1886. . . fr. 15,000 »

L'institution de stations agronomiques et de laboratoires agricoles rend de grands services à l'agriculture; non seulement elle aide à réprimer la falsification des engrais artificiels, mais elle doit, par les recherches auxquelles on s'y livre, les conseils qu'on y donne aux agriculteurs, aider puissamment à réaliser les progrès de la culture.

Le Gouvernement a repris les stations ou laboratoires créés, au nombre de quatre, par l'ancienne association privée qui avait pris l'initiative de la création de ces institutions; il se propose de les développer dans la mesure des besoins qui se produiront.

Ainsi, il vient de créer un nouveau laboratoire dans chacune des villes de Mons et d'Anvers, où ils étaient réclamés avec instance.

Il en résulte une dépense nouvelle qui s'élève à 15,000 francs à répartir entre les litt. *C* et *D* de l'art. 12, savoir: 8,000 francs pour le premier et 7,000 francs pour le second.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

CHAPITRE IV.

INDUSTRIE.

ART. 30. — *Musée de l'industrie. — Personnel ; traitements de disponibilité.*

Crédit demandé pour 1885 . . . . . fr	27,300	»
— — 1886	26,100	»
En moins pour 1886. . fr.	1,200	»

Cette diminution résulte d'une suppression d'emploi.

CHAPITRES VI ET VII.

LETTRES, SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

Le Département de l'Agriculture, de l'Industrie et des Travaux publics pourrait être amené à contracter, d'ici à la fin de 1885, divers engagements grevant à la fois les crédits de plusieurs années.

Ces engagements éventuels seront portés, s'il y a lieu, à la connaissance de la Législature et mentionnés au Budget de 1887, si ce Budget est grevé de ce chef. Dans le cas contraire, les conventions intervenues seront signalées dans l'état général à fournir à la Législature, aux termes de l'article 46 de la loi sur la comptabilité de l'État.

CHAPITRE VI.

LETTRES ET SCIENCES.

ART. 35, litt. *d*. — *Prix quinquennaux et décennaux fondés par les arrêtés royaux du 1er décembre 1845, du 6 juillet 1851 et du 20 décembre 1882.*

Crédit demandé pour 1885 . . . . . fr.	162,700	»
— — 1886	167,700	»
En plus pour 1886. . . fr.	5,000	»

Cette augmentation est nécessaire pour pourvoir aux frais du double concours d'histoire nationale et de sciences historiques (période de 1881 à 1885).

NOTE PRÉLIMINAIRE.

CHAPITRE VIII.

SECTION 2. — Batiments civils.

Art. 71. — *Travaux extraordinaires à exécuter à divers bâtiments civils; établissement de paratonnerres.* (Charge extraordinaire et temporaire.)

Crédit demandé pour 1885 . . . . . fr.	254,000	»
— — 1886	240,000	»
En moins pour 1886. . . fr.	14,000	»

Le crédit de 240,000 francs demandé pour 1886 est destiné à permettre l'exécution de nombreux travaux d'amélioration et d'appropriation; il se décompose comme suit :

A. Musées, Bibliothèque royale . . . . . fr.	75,000	»
B. Palais des Beaux-Arts, Tir national, bâtiments et dépendances du Jardin Botanique de l'État, église monumentale de Laeken . . . . . fr.	85,000	»
C. Établissement de paratonnerres sur divers bâtiments civils de Bruxelles et des environs. . . . . fr.	13,000	»
D. Renouvellement des toitures et gouttières de plusieurs hôtels et monuments situés à Bruxelles et dans les environs.	22,000	»
E. Appareils extincteurs d'incendie et travaux divers pour prévenir les incendies . . . . . fr.	10,000	»
F. Institut agricole de Gembloux	35,000	»
Ensemble. . . fr.	240,000	»

SECTION 3. — Service des canaux et rivières, des bacs et bateaux de passage, des polders et des lignes télégraphiques des voies navigables.

Art. 72. — *Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire et dépenses d'exploitation des canaux et rivières.*

Crédit demandé pour 1885 . . . . . fr.	2,040,650	»
— — 1886	2,012,800	»
En moins pour 1886. . . fr.	27,850	»

Les crédits demandés pour 1886 et destinés à faire face à l'entretien ordinaire et extraordinaire, ainsi qu'aux dépenses d'exploitation des canaux et rivières, se répartissent comme il suit :

NOTE PRÉLIMINAIRE.

BASSIN DE LA MEUSE.

A. — *Meuse.*

	Charges ordinaires et permanentes ; charges extraordinaires et temporaires
1° Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire des ouvrages d'art, digues, chemins de halage, dragages et enlèvement d'attérissement dans la province de Namur; location d'une maison à l'usage de bureau télégraphique et du bureau du 1er arrondissement de Namur . . . . . fr.	96,600 »
2° Travaux analogues dans la province de Liège	180,000 »
3° Intervention de l'État dans les frais d'entretien des murs de quai de la ville de Liège, en vertu d'une convention du 22 juillet 1854.	4,000 »
4° Entretien des bâtiments affectés au logement du personnel, aux magasins, aux bureaux télégraphiques, etc. . .	2,500 »
5° Entretien des appareils pluviométriques, frais d'impression des bulletins, registres, etc.	1,500 »
6° Dépenses imprévues nécessitées par des cas revêtant un caractère d'urgence	10,000 »
7° Travaux analogues à ceux du n° 1, dans la province de Limbourg	15,000 »

B. — *Rivière et canal de l'Ourthe.*

PROVINCE DE LIEGE.

1° Travaux d'entretien rentrant dans le forfait et travaux à bordereau de prix pour l'entretien des ouvrages, murs d'eau, chemins de halage, berges et renouvellement des portes d'écluses.	36,000 »
2° Dragages en lit de rivière et dans les chenaux des écluses.	18,000 »
3° Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire de la partie de l'Ourthe non canalisée	13,500 »
4° Travaux imprévus	1,500 »

PROVINCE DE LUXEMBOURG.

5° Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire de la partie canalisée de l'Ourthe dans cette province	10,000 »

C. — *Gileppe.*

Travaux d'entretien ordinaire du barrage et de ses accessoires.	1,000 »

D. — *Canal de Liège à Maestricht et embranchement vers la Meuse, à Visé.*

1° Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire; grosses réparations aux ouvrages d'art et aux bâtiments sur le territoire belge; entretien des plantations . . . . . fr.	43,000 »
A REPORTER. . . fr.	432,600 »

	Charges ordinaires et permanentes; charges extraordinaires et temporaires	
REPORT. . . fr.	432,600	»
2° Dragages.	25,000	»
3° Travaux imprévus	2,000	»
4° Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire sur le territoire néerlandais	26,000	»

E. — *Canal de Maestricht à Bois-le-Duc.*

Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire; dragues et entretien des plantations . . . . . fr.	60,000	»

F. — *Canal de jonction de la Meuse à l'Escaut.*

1re SECTION.

1° Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire; dragages et entretien des plantations . . . . . fr.	18,000	»
2° Remplacement par des ponts métalliques des ponts tournants en bois, nos 1 et 5	32,000	»

2e SECTION.

3° Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire	25,000	»
4° Travaux de dragage destinés à rendre au canal ses dimensions normales.	20,000	»

3e SECTION.

5° Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire, dévasements, faucardages, etc.	35,000	»
6° Travaux de dragages, de consolidation des berges du canal et des talus de contrefossés; rechargement, en gravier, des chemins de halages; établissement d'un batardeau à l'amont de la prise d'eau à la Nèthe, à l'effet de vérifier les fondations de cet ouvrage	5,000	»
7° Entretien des maçonneries, pavages, etc., des musoirs de l'écluse du Kattendyk et dévasement au chenal d'accès à l'Escaut.	20,800	»
8° Entretien de l'écluse maritime du Kattendyk à Anvers, y compris le pont roulant, et de ses dépendances, à frais communs entre l'État et la ville d'Anvers selon la convention des 16 et 26 août 1858. (Part de l'État.)	5,000	»

G. — *Canal d'embranchement vers le camp de Beverloo.*

Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire; dévasement et entretien des plantations	8,000	»
A REPORTER. . . fr.	714,400	»

NOTE PRÉLIMINAIRE.

Charges ordinaires et permanentes; charges extraordinaires et temporaires.

REPORT. . . fr. 714,400 »

H. — *Canal d'embranchement vers Hasselt.*

Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire; dévasement et entretien des plantations . . . . . 26,000 »

I. — *Canal d'embranchement vers Turnhout.*

Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire. . . . . 7,500 »

J. — *Canal de Turnhout à Anvers, par St-Job in 't Goor.*

Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire; consolidation des berges, rechargement de digues et travaux destinés à assécher les pignons humides des maisons du personnel. . . 19,500 »

K. — *Sambre canalisée.*

PROVINCE DE HAINAUT.

1° Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire; dragages, faucardages, etc., location d'un pavillon destiné à l'agent préposé à la manœuvre du pont de la prison à Charleroi . . . 100,100 »

2° Remplacement du pont levis en bois de l'écluse n° 8, qui est en très mauvais état, par un pont métallique . . . . . 9,000 »

PROVINCE DE NAMUR.

3° Travaux analogues à ceux du n° 1 ci-dessus, à exécuter dans la province de Hainaut . . . . . 43,000 »

4° Renouvellement de la porte amont de l'écluse n° XVI . . 4,500 »
Cette porte est en très mauvais état.

L. — *Canal de Charleroi à Bruxelles et ses embranchements.*

Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire; grosses réparations aux perrés, aux bâtiments, aux écluses, ponts, etc.; dragages, curages, alimentation par machine à vapeur, fonctionnement du brise-glace et entretien des plantations. . . . 140,000 »

A REPORTER. . . fr. 1,064,000 »

NOTE PRÉLIMINAIRE.

Charges ordinaires et permanentes ; charges extraordinaires et temporaires

REPORT. . . fr.	1,064,000	»

BASSIN DE L'ESCAUT.

M. — *Escaut.*

PROVINCE DE HAINAUT.

1° Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire; dragages, etc.	25,000	»
2° Reconstruction en fer du pont levis, en bois, d'Autryve qui est en très mauvais état	15,000	»

PROVINCE DE LA FLANDRE ORIENTALE.

3° Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire; dragages, enlèvement d'obstacles encombrant le lit du fleuve . .	34,100	»

Escaut maritime.

4° Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire et annuité au concessionnaire du pont de Melle.	43,200	»
5° Location de locaux à Anvers pour l'enregistrement des maréographes, le bureau télégraphique et le remisage des appareils de plonge, etc., ainsi que pour l'installation du service de l'Escaut maritime et de ses affluents soumis à la marée.	5,000	»

Port d'Anvers. Nouvelles installations maritimes.

6° Entretien de la digue de raccordement	2,000	»
7° Sondages en rade	3,000	»

N. — *Canal de Mons à Condé.*

Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire; grosses réparations, dragages et faucardages de la cuvette du canal. fr.	34,200	»

O. — *Canal de Pommerœul à Antoing.*

1° Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire; grosses réparations, alimentation du canal par machines à vapeur faucardages; entretien des plantations . . . . . fr.	27,200	»
2° Reconstruction de perrés et de murs de soutènement en mauvais état	3,500	»
A REPORTER. . . fr.	1,256,200	»

NOTE PRELIMINAIRE.

Charges ordinaires et permanentes; charges extraordinaires et temporaires.

REPORT. . . fr.	1,256,200	»

P. — *Lys.*

PROVINCE DE LA FLANDRE OCCIDENTALE.

1° Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire, y compris la part incombant à la Belgique, des frais d'entretien des ponts établis sur la partie mitoyenne entre la Belgique et la France . . . . . fr.	26,000	»

PROVINCE DE LA FLANDRE ORIENTALE.

2° Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire. . . fr.	50,000	»

Q. — *Canal de dérivation de la Lys, de Deynze à la mer du Nord, à Heyst.*

PROVINCE DE LA FLANDRE ORIENTALE.

1° Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire; consolidations des berges et dévasements . . . . . fr.	34,000	»
2° Reconstruction du pont dit « des Veldekens » qui est en mauvais état	20,000	»

PROVINCE DE LA FLANDRE OCCIDENTALE.

3° Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire; dévasements, etc.	30,000	»
4° Continuation des travaux de reconstruction en maçonnerie d'une partie des revêtements en fascinages, des jetées qui bordent le chenal de l'écluse maritime à Heyst	30,000	»

R. — *Canal de Roulers à la Lys.*

Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire . . . . fr.	15,000	»

S. — *Canal de Gand à Ostende et raccordement avec le bassin du commerce, à Gand.*

PROVINCE DE LA FLANDRE ORIENTALE.

1° Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire; dévasements. . . . . fr.	45,000	»

PROVINCE DE LA FLANDRE OCCIDENTALE.

2° Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire. . . fr.	29,700	»
3° Réparation et reconstruction partielle des quais dans la traverse de la ville de Bruges (part de l'État).	2,000	»
A REPORTER. . . fr.	1,557,900	»

NOTE PRÉLIMINAIRE.

Charges ordinaires et permanentes; charges extraordinaires et temporaires.

REPORT. . . fr.	1,557,900	»
4° Travaux de terrassement et dragages à divers endroits du canal entre Bruges et Slykens pour enlever les atterrissements qui s'y sont formés	45,000	»
5° Restauration et consolidation, au moyen de revêtements maçonnés, des talus du canal entre Bruges et Ostende, dans les endroits menacés, principalement au hameau de Nieuweghe, où se produisent des éboulements, par suite de la nature sablonneuse du terrain	65,000	»

T. — *Canal d'écoulement des eaux du sud de Bruges.*

1° Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire. . . fr.	7,000	»
2° Dévasement à exécuter en divers endroits du canal pour assurer l'écoulement des eaux de crue	10,000	»

U. — *Canal de Plasschendaele à Nieuport.*

Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire. . . . fr.	7,500	»

V. — *Canal de Nieuport, par Furnes, vers la frontière de France, et canal d'écoulement dit « Langeleed » et coupure entre « Bommelaarsvaart et le Koolhofvaart. »*

1° Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire . . . fr.	10,000	»
2° Travaux d'approfondissement de la coupure entre le « Bommelaarsvaart et le Koolhofvaart. »	6,000	»

W. — *Canal de Gand à Terneuzen.*

1° Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire; dévasements, réparation des dégâts causés au talus par la navigation des bateaux à vapeur . . . . . fr.	95,000	»
2° Frais pour assurer le service de navigation de nuit . .	2,500	»
3° Indemnités à payer à la Société du chemin de fer de Gand à Eecloo pour frais d'entretien, et surcroît de main-d'œuvre du nouveau pont de Wondelgem.	1,700	»
A l'occasion des travaux d'amélioration du canal, le pont de Wondelgem a dû être reconstruit sur de plus grandes dimensions		
Dans une convention conclue entre l'État et la Société dudit chemin de fer, le 18 octobre 1880, et ratifié le 23 décembre suivant, pour régler les conditions auxquelles ont été effectuées les travaux de déplacement du railway, il a été stipulé que certaines indemnités seraient payées à la dite Société.		
A REPORTER. . . fr.	1,807,600	»

NOTE PRÉLIMINAIRE.

	Charges ordinaires et permanentes; charges extraordinaires et temporaires.
REPORT. . . fr.	1,807,600 »

X. — *Canal de Selzaete à la mer du Nord.*

PROVINCE DE LA FLANDRE ORIENTALE

1° Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire et dévasements . . . . . fr.	6,500 »

PROVINCE DE LA FLANDRE OCCIDENTALE.

2° Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire. . . .	38,000 »
3° Continuation des travaux de reconstruction en maçonnerie d'une partie des revêtements en fascinage des jetées qui bordent le chenal de l'écluse maritime, à Heyst	50,000 »

Ces revêtements en fascinages sont en très mauvais état; leur entretien est très coûteux; il convient de les reconstruire en moellons, en continuation de la partie déjà terminée.

Le crédit pour l'entretien du canal de Selzaete à la mer du Nord est demandé, comme précédemment, sous réserve du droit de répétition de l'État à charge des provinces des deux Flandres (voir notamment pages 420 et 421 de la note préliminaire du projet de Budget de l'exercice 1883).

Y. — *Canaux le Moervaert et la Zuidleede.*

Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire. . . . fr.	5,000 »

Z. — *Durme.*

Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire. . . . fr.	2,400 »

A'. — *Dendre.*

Entretien du nouveau barrage de Termonde et de ses dépendances, de la partie de la Dendre dans la traverse de Termonde, de la passerelle de Ninove établie par l'État; entretien des plantations situées entre Alost et Termonde et des ouvrages militaires établis entre l'écluse de décharge, sous le chemin de halage et le batardeau du *Quintje*, à Termonde. fr.	4,500 »

D'. — *Rupel.*

Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire. . . . fr.	11,500 »
A REPORTER. . . fr.	1,925,500 »

NOTE PRELIMINAIRE.

	Charges ordinaires et permanentes ; charges extraordinaires et temporaires	
REPORT. . . fr.	1,925,500	»

E'. — *Senne.*

PROVINCE DE BRABANT.

1° Entretien des ouvrages d'art établis aux frais de l'État et de la partie de la rivière reprise par l'État ; loyer d'une maison occupée par l'éclusier de Vilvorde . . . . . fr.	5,500	»

PROVINCE D'ANVERS.

2° Travaux d'entretien ordinaire de la partie de la rivière reprise par l'État . . . . . fr.	1,000	»

F'. — *Dyle et Démer.*

Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire.	30,500	»

G'. — *Petite Nèthe canalisée.*

Travaux ordinaire et extraordinaire	20,000	»

H'. — *Grande Nèthe et Nèthe inférieure.*

1° Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire à exécuter à la Grande Nèthe . . . . . fr.	12,000	»
2° Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire à exécuter à la Nèthe inférieure	2,300	»

BASSIN DE L'YSER.

J'. — *Yser.*

Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire. . . . fr.	16,000	»
TOTAL des sommes demandées pour travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire et pour dépenses d'exploitation des canaux et rivières . . . . . fr.	2,012,800	»

TRAVAUX D'AMÉLIORATION DES CANAUX ET RIVIÈRES.

BASSIN DE LA MEUSE.

ART. 73. — *Meuse.*

Crédit demandé pour 1885 . . . . . fr.	75,000	»
— — 1886	70,000	»
En moins pour 1886. . . fr.	5.000	»

NOTE PRÉLIMINAIRE.

Le crédit demandé pour 1886 se subdivise de la manière suivante :

PROVINCE DE NAMUR.

1° Travaux divers d'amélioration consistant notamment en perrés, pavage de chemins de halage aux endroits les plus menacés par les crues ; enlèvement de jetées qui gênent la navigation; établissement de pieux d'amarres, etc. . . . . fr. 30,000 »

PROVINCE DE LIÈGE.

2° Travaux divers d'amélioration consistant notamment en empierrement et pavage de chemins de halage, construction rampes d'abordage de perrés, établissement de pieux d'amarres, garde-corps, etc. . . . . fr. 30,000 »

PROVINCE DE LIMBOURG.

3° Travaux d'amélioration à exécuter à frais communs avec les Pays-Bas; amélioration de chemins de halage, bermes et travaux divers d'amélioration . . . . . 10,000 »

TOTAL. . . fr. 70,000 »

ART. 74. — *Rivière et canal de l'Ourthe.*

Somme demandée : 15,000 francs.

Cette somme est destinée à l'exécution de travaux de consolidation des berges et du chemin de halage, de construction de perrés pour empêcher les dégradations par les eaux de crue et de travaux secondaires d'amélioration; elle est la même que celle qui a été demandée pour 1885.

ART. 75. — *Canal de Liège à Maestricht et embranchement vers la Meuse, à Visé.*

Somme demandée : 40,000 francs.

Cette somme, qui est de 5,000 francs plus élevée qu'en 1885, est destinée à couvrir les dépenses d'exécution des travaux de perrés pour la défense des berges du canal, sur les parties belge et néerlandaise du canal, contre l'action des vagues produites par la marche des bateaux à vapeur; assainissement des maisons éclusières et pontonnières et travaux secondaires d'amélioration.

La somme demandée sera notamment employée à l'établissement des perrés destinés à protéger les berges du canal. Un premier crédit de 20,000 francs est prévu au Budget de 1885, pour les travaux de même nature à effectuer à la partie du canal située sur le territoire néerlandais.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

ART. 76. — *Canal de Maestricht à Bois-le-Duc.*

Somme demandée : 6,000 francs.

Cette somme est destinée à faire face aux dépenses à résulter de l'exécution de travaux divers d'amélioration consistant notamment dans la consolidation des contre-digues.

ART. 77. — *Canal de jonction de la Meuse à l'Escaut* (1re section).

Somme demandée : 5,000 francs.

Elle est destinée aux dépenses à résulter de l'exécution de travaux divers d'amélioration consistant notamment dans la consolidation des contre-digues.

Cet article présente une diminution de 24,000 francs comparativement à 1885.

ART. 78. — *Canal d'embranchement vers le camp de Beverloo.*

Somme demandée : 2,500 francs.

Cette somme est destinée aux dépenses à résulter de l'exécution de travaux divers d'amélioration consistant notamment dans la consolidation des contre-digues.

ART. 79. — *Canal d'embranchement vers Hasselt.*

Somme demandée : 6,000 francs.

Elle doit couvrir les dépenses à résulter de l'exécution de travaux divers d'amélioration consistant notamment dans la consolidation des contre-digues.

ART. 80. — *Sambre.*

Somme demandée : 16,000 francs.

Cette somme, présentant une diminution de 4,000 francs comparativement à 1885, est destinée à faire face aux dépenses à résulter de l'exécution de travaux secondaires d'amélioration et notamment à ceux désignés ci-après :

PROVINCE DE HAINAUT.

Construction de perrés dans les 11e, 14e et 15e biefs . . fr.	11,000	»

PROVINCE DE NAMUR.

Construction de perrés, consolidation des berges, des chemins de halage, pavages, etc.	5,000	»
TOTAL. . . fr.	16,000	»

NOTE PRÉLIMINAIRE.

ART. 81. — *Canal de Charleroi à Bruxelles et ses embranchements.*

Somme demandée : 5,000 francs

Une somme de 5,000 francs, comme en 1885, est nécessaire pour couvrir les dépenses à résulter de l'exécution de travaux secondaires d'amélioration.

BASSIN DE L'ESCAUT.

ART. 82 — *Escaut.*

Somme demandée : 17,000 francs.

Cette somme, qui est la même qu'en 1885, se répartit de la manière suivante :

PROVINCE DE HAINAUT.

1° Travaux divers d'amélioration	15,000	»

PROVINCE DE LA FLANDRE ORIENTALE.

2° Travaux divers d'amélioration	2,000	»
TOTAL. . . fr.	17,000	»

ART. 83. — *Canal de Mons à Condé.*

Somme demandée : 9,000 francs.

L'exécution de travaux divers d'amélioration au canal de Mons à Condé, en 1886, nécessitera une dépense de 9,000 francs comme en 1885.

ART. 84. — *Canal de Pommerœul à Antoing.*

Somme demandée : 4,600 francs.

Cette somme est destinée à couvrir les dépenses à résulter de l'exécution de travaux divers d'amélioration, y compris la construction d'un fournil à la maison éclusière n° 7 et le pavement d'une partie du sol du bâtiment des machines d'alimentation du canal.

Cet article présente une augmentation de 2,100 france sur 1885.

ART. 85. — *Lys.*

Somme demandée : 5,000 francs.

Cette somme, soit en diminution 24,100 francs sur 1885, se répartit de la manière suivante :

PROVINCE DE LA FLANDRE OCCIDENTALE.

Travaux secondaires d'amélioration . . . . . fr.	3,000	»

PROVINCE DE LA FLANDRE ORIENTALE.

Travaux secondaires d'amélioration	2,000	»
TOTAL. . . fr.	5,000	»

NOTE PRÉLIMINAIRE.

ART. 86. — *Canal de dérivation de la Lys de Deynze à la mer du Nord.*

PROVINCE DE LA FLANDRE ORIENTALE.

Somme demandée : 500 francs.

Travaux secondaires d'amélioration.

Il y a sur cet article une diminution de 1,500 francs comparativement à 1885.

ART. 87. — *Canal de Roulers à la Lys.*

Somme demandée : 3,000 francs.

Travaux secondaires d'amélioration.

ART. 88. — *Canal de Gand à Ostende et raccordement avec le bassin de commerce, à Gand.*

PROVINCE DE LA FLANDRE ORIENTALE.

Somme demandée : 3,000 francs.

Cette somme est destinée à payer le prix des terrains à acquérir éventuellement pour l'élargissement des digues du canal de raccordement et à faire face aux dépenses à résulter de l'exécution de travaux secondaires d'amélioration; elle présente une diminution de 8,000 francs sur 1885.

ART. 89. — *Canal de Gand à Terneuzen.*

Somme demandée : 15,500 francs.

Cette somme, qui est supérieure de 5,500 francs à celle de 1885, se répartit de la manière suivante :

1° Continuation des travaux d'empierrement des parties sablonneuses du chemin de halage et travaux secondaires d'amélioration. . fr.	10,000	»
2° Construction d'un aqueduc sur le cours d'eau dit : Schipgracht	5,500	»
TOTAL. . . . . fr.	15,500	»

ART. 90. — *Durme.*

Somme demandée : 2,000 francs.

Ce nouveau crédit est destiné à l'exécution de travaux secondaires d'amélioration.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

ART. 91. — *Rupel.*

Somme demandée : 6,000 francs.

Ce nouveau crédit est destiné à l'exécution des travaux secondaires d'amélioration.

ART. 92. — *Dyle et Démer.*

Somme demandée : 5,000 francs.

Travaux secondaires d'amélioration.

ART. 93. — *Plantations.*

Somme demandée : 25,000 francs.

Cette somme est pétitionnée chaque année pour faire face aux dépenses à résulter de plantations nouvelles à affectuer le long des voies navigables.

ART. 94. — *Bacs et bateaux de passage.*

Somme demandée : 30,000 francs.

Ce crédit, qui est de 5,000 francs moins élevé qu'en 1885, est pétitionné chaque année et est destiné à l'établissement éventuel de nouveaux passages d'eau, à l'entretien et à l'amélioration des bacs et bateaux de passage d'eau existants et de leurs dépendances.

ART. 95. — *Ports et côtes.*

Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire et dépenses d'administration des ports, côtes, phares et fanaux.

Somme demandée : 1,012,000 francs.

Conformément aux précédents, on croit pouvoir se borner à justifier les allocations demandées pour les travaux d'entretien de quelque importance et qui ne figuraient aux Budgets antérieurs.

Le crédit sollicité, présentant une augmentation de 97,500 francs comparativement à 1885, se répartit de la manière suivante :

NOTE PRÉLIMINAIRE.

Charges ordinaires et permanentes; charges extraordinaires et temporaires.

A. — *Port d'Ostende.*

1° Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire de l'avant et de l'arrière port . . . . . fr.	70,000	»
2° Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire à l'écluse des bassins de commerce à Ostende (moitié à charge de l'État et moitié à charge de la ville d'Ostende, conformément à l'arrêté royal du 6 juin 1821) part de l'État	1,500	»
3° Réparation des dégâts qui pourraient survenir aux ouvrages du port, par suite d'ouragans, etc	10,000	»
4° Travaux de dragage ordinaire et extraordinaire dans l'intérieur du port	100,000	»
5° Travaux de dragage à effectuer sur la passe d'entrée et dans une partie du chenal du port	275,000	»
6° Travaux de renforcement et de consolidation du musoir de l'estacade Est du port	40,000	»
7° Travaux de renforcement et de consolidation du musoir de l'estacade Ouest du port	65,000	»

B. — *Port de Nieuport.*

1° Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire. . . fr.	45,000	»
2° Renouvellement de la paire de portes de flot aval de l'ancienne écluse de Furnes	3,500	»

C — *Port de refuge de Blankenberghe.*

1° Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire. . . fr.	25,000	»
2° Travaux de grosses réparations à exécuter au débarcadère établi dans le bassin d'échouage pour l'abordage de chaloupes de pêche	20,000	»

Ce débarcadère, construit en bois de sapin, est en si mauvais état qu'il n'est plus possible de le maintenir plus longtemps sans s'exposer à de graves dangers; il est indispensable de le renouveler. La somme demandée est destinée à faire face aux dépenses à résulter de l'exécution d'une première partie des travaux.

D. — *Côtes.*

1° Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire. . . fr	150,000	»
A REPORTER. . . fr.	308,000	»

NOTE PRÉLIMINAIRE.

	Charges ordinaires et permanentes, charges extraordinaires et temporaires.	
Report. . . fr.	805,000	»
2° Continuation des travaux de reconstruction, en maçonnerie de briques, des revêtements en fascinages, des épis et des parties supérieures des jetées de la côte de Blankenberghe.	100,000	»
3° Remplacement des revêtements en fascinages, de la partie inférieure des jetées de la côte, par des revêtements en moellons maintenus au moyen d'un bétonnage dans des cases de piquets pointifs, en sapin créosoté	100,000	»

Ces revêtements en fascinages sont d'un entretien fort coûteux et ne présentent pas une résistance suffisante.

Ce travail a été reconnu nécessaire par la Commission instituée pour donner son avis sur les travaux à faire en vue de défendre la côte contre l'action de la mer.

E. — *Phares et fanaux.*

Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire des phares et fanaux de la côte de Flandre. . . . . fr.	7,000	»
Total des sommes demandées pour les travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire aux ports, côtes, phares et fanaux. fr.	1,012,000	»

TRAVAUX D'AMÉLIORATION DES PORTS, CÔTES, PHARES ET FANAUX.

Les sommes demandées pour travaux neufs et d'amélioration aux ports, côtes, phares et fanaux se repartissent comme suit :

Art. 96. — *Port de Nieuport.*

Somme demandée : 20,000 francs.

Travaux d'amélioration consistant notamment dans l'amélioration de l'estacade Est (2e partie) . . . . . 20,000 »

Ces travaux formeront la continuation de ceux qui sont prévus au Budget de 1885 et pour lesquels on a demandé un crédit de 50,000 francs.

Art. 97. — *Côtes.*

Somme demandée : 25,000 francs.

Travaux de défense des dunes entre Ostende et Middelkerke.

L'estran s'abaisse d'une manière très-sensible sur cette partie de la côte et il importe d'y exécuter certains travaux de défense. Un crédit de 50,000 francs est sollicité au projet de Budget de 1885 pour cet objet.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

ART. 98. — *Phares et fanaux.*

Somme demandée : 1,000 francs.

Travaux secondaires d'amélioration; indemnité pour la location d'un terrain sur lequel est établi le feu de côte d'Oostdunkerke. Il est sollicité un crédit de 1,500 francs au projet de Budget de 1885 pour le même objet.

CHAPITRE IX.

MINES.

Confection de la carte générale des mines.

Crédit de 20,000 francs supprimé.

Le crédit de 20,000 francs pour la confection de la carte des mines disparaît du Budget de 1886, mais le Gouvernement se réserve de demander un nouveau crédit par voie d'amendement pour le cas où la carte ne serait pas entièrement achevée à la fin de l'année 1885.

CHAPITRE XIII.

Mise en exposition de la flore et de la faune de Bernissart.

Charge éteinte : 6,000 francs.

Un crédit de 26,500 francs a été voté en 1883 pour l'ensemble du travail. Les 17,000 francs et 6,000 francs inscrits respectivement aux Budgets de 1884 et de 1885 représentent les sommes restées disponibles sur le dit crédit à la fin des années 1883 et 1884.

PROJET DE LOI.

LÉOPOLD II,

ROI DES BELGES,

A tous présents et à venir, Salut.

Sur la proposition de Notre Ministre de l'Agriculture, de l'Industrie et des Travaux publics, et de l'avis de Notre Conseil des Ministres,

NOUS AVONS ARRÊTÉ ET ARRÊTONS :

Le projet de loi dont la teneur suit sera présenté, en Notre nom, à la Chambre des Représentants, par Notre Ministre des Finances :

ARTICLE UNIQUE.

Le Budget du Ministère de l'Agriculture, de l'Industrie et des Travaux publics est fixé, pour l'exercice 1886, à la somme de seize millions deux cent quarante-deux mille cent dix-huit francs (16,242,118 francs), conformément au tableau ci-annexé.

Donné à Bruxelles, le 26 février 1885.

LEOPOLD.

PAR LE ROI :

Le Ministre de l'Agriculture,
de l'Industrie et des Travaux publics,

Chevalier DE MOREAU.

Le Ministre des Finances,

A. BEERNAERT.

BUDGET DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'INDUSTRIE ET DES TRAVAUX PUBLICS POUR L'EXERCICE 1886.

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
	CHAPITRE Ier.		
	ADMINISTRATION CENTRALE.		
	Personnel.		
1	Traitement du Ministre.	21,000 »	
2	Traitement des fonctionnaires, employés, gens de service et gens de peine	598,394 »	
	Matériel.		
3	Fournitures de bureau, impressions, achats et réparations de meubles, éclairage et chauffage, menues dépenses; souscription au *Bulletin administratif du Ministère de l'Agriculture, de l'Industrie et des Travaux publics*	91,000 »	765,394 »
	Frais de déplacement.		
4	Frais de route et de séjour; courriers extraordinaires	25,000 »	
	Honoraires des avocats.		
5	Honoraires des avocats du Département	30,000 »	
	CHAPITRE II.		
	PENSIONS ET SECOURS.		
6	Pensions civiles. — Premier terme des pensions à accorder éventuellement.	10,000 »	
7	Secours à d'anciens fonctionnaires et employés, à des veuves et enfants d'employés, qui, sans avoir droit à la pension, ont néanmoins des titres à l'obtention d'un secours, à raison de leur position malheureuse, ainsi qu'aux agents payés sur salaires ou à leurs familles qui ne peuvent être pensionnés	7,000 »	17,000 »
		A REPORTER. . . fr.	**782,394 »**

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
	REPORT. . . . fr.	»	782,394 »
	CHAPITRE III.		
	AGRICULTURE.		
8	Indemnités pour bestiaux abattus . . . . . (Une somme de 60,000 francs pourra être transférée aux articles 9 et 12, pour autant que cette somme reste disponible après le payement des indemnités.)	230,000 »	
9	Service vétérinaire; police sanitaire; secours à d'anciens médecins vétérinaires du Gouvernement, à des veuves ou orphelins de ces agents qui se trouvent dans le besoin; bourses	162,000 »	
10	Amélioration des races d'animaux domestiques. Subsides aux provinces.	101,500 »	
11	Traitements et indemnités des secrétaires du Conseil supérieur et des commissions provinciales d'agriculture	11,600 »	
12	Conseil supérieur et commissions provinciales d'agriculture; subsides pour concours et expositions; encouragements aux comités et aux comices agricoles. Stations agronomiques et laboratoires agricoles Personnel et subsides. Mesures à prendre dans le but de repeupler les cours d'eau; dépenses résultant de l'adhésion de la Belgique à la convention phylloxérique de Berne; encouragements aux publications agricoles et horticoles; publication du bulletin de l'agriculture; frais résultant de la collation des décorations agricoles; frais de missions ayant pour objet l'intérêt de l'agriculture et de l'horticulture	205,100 »	
13	Personnel de l'Institut agricole et des écoles d'horticulture de l'État; traitements de disponibilité	116,400 »	1,249,125 »
14	Matériel des établissements d'enseignement agricole et horticole; frais des commissions de surveillance et des jurys; bourses; frais des conférences agricoles et horticoles . .	102,200 »	
15	Personnel du service des défrichements en Campine	20,800 »	
16	Mesures relatives aux défrichements et au boisement; dépenses et indemnités nécessitées par le contrôle établi pour assurer l'exécution de la loi du 25 mars 1847; pépinières d'arbres forestiers. (Charge extraordinaire et temporaire.)	25,000 »	
17	Personnel de l'école de médecine vétérinaire de l'État; frais de la commission de surveillance; traitements de disponibilité	100,525 »	
18	Matériel de l'école de médecine vétérinaire de l'État; bourses; jury vétérinaire. (Y compris 6,000 francs en charge extraordinaire.)	57,800 »	
19	Jardin botanique de l'État. Traitement du personnel	31,200 »	
20	Jardin botanique de l'État Dépenses de matériel et de culture	55,200 »	
21	Organisation de l'enseignement agricole moyen	30,000 »	
	A REPORTER. . . . . fr.		2,031,519 »

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, ETC.

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
	REPORT. . . . . fr.	»	2,051,519 »
	CHAPITRE IV.		
	INDUSTRIE.		
22	Traitement et frais de route de l'inspecteur de l'Industrie.	9,500 »	
23	Institut supérieur de commerce d'Anvers. Dotation de l'État, destinée, avec le subside de la ville d'Anvers, à couvrir les dépenses du personnel et du matériel. Dépenses diverses. Bourses d'études aux élèves.	55,000 »	
24	Enseignement professionnel : écoles industrielles, ateliers d'apprentissage, matériel, inspection, missions, dépenses diverses	318,900 »	
25	Encouragements pour des ouvrages utiles, traitant de questions de technologie, de droit ou d'économie industrielle ; voyages et missions ; frais relatifs aux caisses de prévoyance et aux sociétés de secours mutuels, et dépenses de la commission permanente instituée pour faciliter l'examen des affaires qui se rattachent à ces institutions; frais résultant de la collation des décorations industrielles; dépenses diverses. — Personnel de la commission permanente pour les sociétés de secours mutuels.	21,450 »	
26	Indemnités des greffiers des conseils de prud'hommes	21,000 »	
27	Frais de publication du *Recueil officiel des brevets d'invention;* frais d'impressions. Traitement du rédacteur du *Recueil*.	8,000 »	487,250 »
28	Marques de fabrique et de commerce. — Frais de publication du *Recueil des marques*. Frais d'impression et autres dépenses relatives à l'exécution de la loi du 10 avril 1879.	6,000 »	
29	Frais du bureau international pour la protection de la propriété industrielle.	5,000 »	
	Musée de l'industrie.		
30	Personnel, traitements de disponibilité	26,100 »	
31	Laboratoire du Musée; bibliothèque technique et artistique; entretien des locaux, chauffage et éclairage, menues dépenses	18,300 »	
	A REPORTER. . . . . fr.		2,538,769 »

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
	REPORT. . . . . fr.	»	2,518,769 »
	CHAPITRE V.		
	POIDS ET MESURES.		
32	Traitement des vérificateurs; frais d'intérim et d'inspection	70,750 »	
33	Frais de bureau et de tournées des vérificateurs	36,000 »	127,750 »
34	Matériel. — Frais de la commission consultative et du bureau international des poids et mesures	12,000 »	
	CHAPITRE VI.		
	LETTRES ET SCIENCES.		
35	Subsides et encouragements littéraires et scientifiques; voyages et missions littéraires, scientifiques ou archéologiques; fouilles et travaux dans l'intérêt de l'archéologie nationale; location d'une table d'études à la Station zoologique de Naples; subsides aux veuves et aux orphelins délaissés par les littérateurs Gaucet, Denis Sotiau et H. Van Peene; secours à des littérateurs ou savants qui sont dans le besoin, ou aux familles de littérateurs ou savants décédés; sociétés littéraires et scientifiques; prix quinquennaux et décennaux fondés par les arrêtés royaux du 1er décembre 1845, du 6 juillet 1851 et du 20 décembre 1882; souscriptions; acquisition d'ouvrages destinés aux bibliothèques populaires; acquisition et reliure d'ouvrages scientifiques ou littéraires pour le service spécial de l'administration des lettres et des sciences; dépenses diverses; encouragements à la littérature et à l'art dramatique (littéraire et musical); publication de documents rapportés de pays étrangers; continuation de la publication des actes des anciens États généraux; publication d'une bibliographie nationale; publication d'un dictionnaire étymologique de la langue néerlandaise. (Y compris 31,700 francs en chargé extraordinaire et temporaire.)	167,700 »	
36	Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique; dépenses ordinaires et subsides extraordinaires à l'Académie royale de Belgique, afin de la mettre à même d'augmenter le chiffre des prix pour les principales questions portées aux programmes de ses concours; examen et jugement des concours de la fondation De Keyn; publication des anciens monuments de la littérature flamande et d'une collection des grands écrivains du pays; publication des *Chroniques belges inédites;* rédaction et publication de la table chronologique des chartes, diplômes, lettres patentes et autres actes imprimés, concernant l'histoire de la Belgique; publication d'une biographie nationale; publication de la correspondance du cardinal de Granvelle; exécution d'une carte géologique détaillée de la Belgique à l'échelle du 20,000e. Location d'une maison pour l'installation du service de la carte géologique; section stratigraphique.	233,800 »	
37	Palais des Académies. — Traitement du gardien et salaire des gens de peine; chauffage, éclairage et frais d'entretien	8,850 »	
38	Observatoire royal; personnel; salaire des gens de service	51,000 »	
39	Observatoire royal; frais de matériel; acquisition d'instruments; impressions	54,400 »	
	A REPORTER. . . . fr.		2,646,519 »

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, ETC.

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
	REPORT. . . . . fr.	»	2,046,519 »
40	Bibliothèque royale; personnel; rédaction du catalogue général	91,900 »	
41	Bibliothèque royale; matériel et acquisitions	75,700 »	
42	Musée royal d'histoire naturelle; personnel et frais d'études des collections	73,700 »	
43	— — matériel et acquisitions. Location des maisons servant de succursales au Musée. (Y compris 57,000 francs en charge extraordinaire et temporaire)	77,650 »	963,350 »
44	Archives du royaume à Bruxelles; personnel	60,000 »	
45	Archives du royaume; matériel; atelier de reliure pour la restauration des documents. .	8,200 »	
46	Archives de l'État dans les provinces; personnel.	59,750 »	
47	Frais de publication des *Inventaires des archives;* frais de recouvrement de documents provenant des archives, tombés dans des mains privées; frais d'acquisition ou de copie de documents concernant l'histoire nationale; dépenses de matériel des dépôts d'archives dans les provinces; subsides pour le classement et pour la publication des inventaires des archives appartenant aux provinces, aux communes et aux établissements publics; dépenses diverses relatives aux archives; recouvrement d'archives restées au pouvoir de gouvernements étrangers; frais de classement, de copie et de transport, etc.; inspection des archives communales. (Y compris 8,000 francs en charge extraordinaire et temporaire.)	17,200 »	
48	Location de la maison servant de succursale au dépôt des Archives de l'État. (Charge extraordinaire et temporaire.)	3,500 »	
	CHAPITRE VII.		
	BEAUX-ARTS.		
	Encouragements en faveur des arts plastiques et graphiques.		
49	Commandes et acquisitions d'œuvres d'artistes vivants ou d'artistes dont le décès ne remonte pas à plus de dix ans; subsides aux établissements publics, aux communes et aux provinces, pour aider à la commande ou à l'acquisition d'œuvres d'art; encouragements à la peinture murale avec le concours des communes et des établissements intéressés; encouragements à la gravure en taille-douce, à la gravure en médailles, aux publications relatives aux beaux-arts; subsides; souscriptions et acquisitions d'œuvres d'un intérêt artistique ou archéologique; subsides à des fabriques d'église, à titre d'encouragement pour l'exécution d'objets mobiliers religieux offrant un caractère artistique reconnu; subsides aux sociétés instituées pour l'encouragement des beaux-arts, aux expositions locales, aux expositions organisées à l'étranger dans l'intérêt de l'École belge; subsides et encouragements à des artistes qui ont donné des preuves de mérite; voyages à l'étranger et dans le pays, dans l'intérêt de leurs études; missions; secours aux familles d'artistes décédés; frais relatifs aux grands concours de peinture, de sculpture, d'architecture et de gravure; ateliers à Rome; acquisition et reliure d'ouvrages pour le service spécial de la direction générale des beaux-arts; dépenses diverses; annuité de la part de l'État dans les frais d'acquisition des gravures, dessins et photographies nécessaires pour compléter l'œuvre de Rubens. (Y compris 20,000 francs en charge extraordinaire et temporaire.)	551,750 »	
	A REPORTER. . . . . fr.		3,609,869 »

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, ETC

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
	REPORT. . . . fr.	»	3,609,869 »
50	Expositions générales des beaux-arts	40,000 »	
51	Palais des beaux-arts, à Bruxelles. Traitement du gardien. Frais de chauffage, d'éclairage et d'entretien	8,850 »	
	Encouragements en faveur de l'enseignement des arts plastiques et graphiques.		
52	Institut supérieur et Académie royale des beaux-arts d'Anvers; dotation de l'État destinée, avec la subvention de la ville d'Anvers, à couvrir les dépenses du personnel, du matériel et des acquisitions pour le musée ancien.	132,589 »	
53	Académies et écoles de dessin autres que l'Académie d'Anvers; subsides, dotations, acquisitions de modèles, de médailles et de livres destinés aux académies et écoles de dessin; inspection des académies et des écoles; travaux d'écritures et autres incombant spécialement au service des académies et des écoles; conseil de perfectionnement de l'enseignement des arts du dessin; subsides à de jeunes artistes pour les aider dans leurs études; grands concours de peinture, de sculpture, d'architecture et de gravure; pensions des lauréats; reproduction des objets d'art destinés aux échanges internationaux et frais relatifs à ces échanges; dépenses diverses.	292,000 »	
	Musées royaux de peinture et de sculpture; musée Wiertz.		
54	Musées royaux de peinture et de sculpture, y compris le musée Wiertz; personnel, surveillance	35,300 »	
55	Musées royaux de peinture et de sculpture, y compris le musée Wiertz; matériel et acquisitions; frais d'impression des catalogues; frais d'entretien, chauffage, mobilier frais divers et imprévus	95,060 »	
56	Musée royal d'armures et d'antiquités. — Personnel.	21,250 »	
57	Musée royal d'armures et d'antiquités — Matériel et acquisitions, frais d'impression et de vente du catalogue; collection sigillographique. (Y compris 5,000 francs en charge extraordinaire.)	59,400 »	
	Monuments publics.		
58	Monuments à élever aux hommes illustres de la Belgique; subsides aux villes et aux provinces; médailles à consacrer aux événements mémorables.	75,000 »	1,688,995 »
	Restauration des monuments et conservation des œuvres d'art.		
59	Subsides aux provinces, aux villes et aux communes, dont les ressources sont insuffisantes pour la restauration des monuments; subsides pour la restauration et la conservation des objets d'art et d'archéologie appartenant aux administrations publiques, aux églises, etc.; travaux d'entretien aux propriétés de l'État qui ont un intérêt exclusivement historique	86,000 »	
	A REPORTER . . . fr.		5,298,862 »

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, ETC.

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
	REPORT. . . fr.	»	5,298,862 »
60	Commission royale des monuments. Personnel.	17,950 »	
61	— — Jetons de présence des membres de cette commission; frais de voyage des membres, du secrétaire et de deux dessinateurs; bibliothèque, mobilier, chauffage, impressions, frais de bureau, achat d'instruments; compte rendu des séances générales, indemnités des sténographes et frais de publication.	17,200 »	
62	Frais de route et de séjour et jetons de présence des trois commissaires de l'Académie royale de Belgique adjoints à la commission royale des arts et des monuments; frais de route et de séjour des membres correspondants de cette commission.	3,000 »	
63	Rédaction et publication du Bulletin des commissions d'art et d'archéologie.	7,500 »	
	Encouragements en faveur de l'art musical.		
64	Conservatoire royal de musique de Bruxelles. — Dotation de l'État destinée, avec les subsides de la province et de la ville, à couvrir les dépenses du personnel et du matériel. — Cours élémentaire de musique	168,060 »	
65	Conservatoire royal de musique de Liège. — Dotation de l'État destinée, avec les subsides de la province et de la ville, à couvrir les dépenses du personnel et du matériel.	76,358 »	
66	Conservatoire royal de musique de Gand. — Dotation de l'État destinée, avec les subsides de la province et de la ville, à couvrir les dépenses du personnel et du matériel.	53,726 »	
67	Subsides aux écoles de musique autres que les conservatoires royaux; subsides aux sociétés musicales. Inspection des écoles de musique; acquisition de livres et de médailles destinés aux lauréats des concours et aux élèves des écoles de musique. Dépenses diverses. Bourses d'études en faveur des élèves des conservatoires royaux et d'autres écoles de musique. Subsides et encouragements à des artistes musiciens qui ont donné des preuves de mérite; voyages à l'étranger dans l'intérêt de leur talent; missions; subsides et souscriptions en faveur de publications et d'auditions d'œuvres musicales; concerts nationaux; secours aux familles d'artistes décédés. Publication des œuvres des anciens musiciens belges; frais relatifs aux grands concours de composition musicale; pensions des lauréats de ces concours; dépenses diverses. Conseil de perfectionnement des études musicales. (y compris 11,000 francs en charge extraordinaire) . . . . . (Une somme de 20,000 francs pourra être, le cas échéant, transférée de l'art. 67 à l'art. 53 du Budget).	170,000 »	
	CHAPITRE VIII.		
	PONTS ET CHAUSSÉES. — BATIMENTS CIVILS.		
	SECTION 1re. — Ponts et chaussées.		
68	Entretien ordinaire et amélioration des routes, construction de routes nouvelles et subsides.	3,870,000 »	
69	Travaux de plantation de toute nature le long des routes, à l'exception de ceux compris dans les prix d'adjudication des baux d'entretien des routes	41,000 »	
	A REPORTER. . . fr.		5,298,862 »

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
	REPORT. . . . fr.	»	5,208,862 »
	SECTION 2. — Bâtiments civils.		
70	Entretien et réparation des palais, hôtels, édifices, bâtiments et monuments appartenant à l'État; travaux d'amélioration, d'agrandissement, de restauration, etc.; loyers, achat de meubles; établissement et entretien des squares; acquisition d'immeubles et d'objets nécessaires pour les cérémonies et les fêtes publiques, etc. (charge extraordinaire). .	600,000 »	
71	Travaux extraordinaires à exécuter à divers bâtiments civils; établissement de paratonnerres (charge extraordinaire)	240,000 »	
	SECTION 3. — Service des canaux et rivières, des bacs et bateaux de passage et des polders.		
72	Entretien ordinaire et extraordinaire et dépenses d'exploitation des canaux et rivières .	2,012,800 »	
	TRAVAUX D'AMÉLIORATION DES CANAUX ET RIVIÈRES.		
	Bassin de la Meuse.		
73	Meuse, dans les provinces de Namur, de Liége et de Limbourg	70,000 »	
74	Rivière et canal de l'Ourthe	15,000 »	
75	Canal de Liége à Maestricht et embranchement vers la Meuse, à Visé	40,000 »	
76	Canal de Maestricht à Bois-le-Duc	6,000 »	
77	— de jonction de la Meuse à l'Escaut	5,000 »	
78	— d'embranchement vers le camp de Beverloo	2,500 »	
79	— — vers Hasselt	6,000 »	
80	Sambre canalisée.	16,000 »	
81	Canal de Charleroi à Bruxelles et ses embranchements	5,000 »	
	Bassin de l'Escaut.		
82	Escaut	17,000 »	
83	Canal de Mons à Condé.	9,000 »	
84	— de Pommerœul à Antoing.	4,600 »	
85	Lys	5,000 »	
86	Canal de dérivation de la Lys, de Deynze à la mer du Nord	5' 0 »	
87	— de Roulers à la Lys.	3 000 »	
88	— de Gand à Ostende et raccordement avec le bassin de commerce, à Gand . . .	5,000 »	
89	— de Gand à Terneuzen	15,500 »	
	A REPORTER. . . . . fr.		5,928,862 »

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, ETC.

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
	Report. . . . . fr	»	5,208,862 »
90	Durme	2,000 »	
91	Rupel	6,000 »	
92	Dyle et Démer	5,000 »	
	Plantations.		
93	Plantations nouvelles	25,000 »	
	Bacs et bateaux de passage.		
94	Établissement éventuel de nouveaux passages d'eau; entretien et amélioration des bacs et bateaux de passage existants et de leurs dépendances	30,000 »	
	Section 4. — Ports, côtes, phares et fanaux.		10,471,050 »
95	Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire et dépenses d'administration des ports, côtes, phares et fanaux	1,012,000 »	
	TRAVAUX D'AMÉLIORATION DES PORTS, CÔTES, PHARES ET FANAUX.		
96	Port de Nieuport	20,000 »	
97	Côtes	25,000 »	
98	Phares et fanaux	1,000 »	
	Section 5. — Frais d'études et d'adjudications.		
99	Études de projets; frais de levé de plans; achats d'instruments, de cartes et de livres; matériel, impressions, etc.; frais d'adjudications, de reproduction de plans, d'achat de papier, etc.	75,000 »	
	Section 6. — Personnel des ponts et chaussées.		
100	Traitements des ingénieurs et conducteurs des ponts et chaussées; frais de bureau et de déplacements	1,032,000 »	
101	Traitements et indemnités des chefs de bureau, des commis et surveillants, des éclusiers, pontonniers, sergents d'eau, gardes-canal et autres agents subalternes des ponts et chaussées. Frais divers des jurys d'examen	1,150,000 »	
102	Frais des jurys d'examen et des conseils de perfectionnement; missions des élèves-ingénieurs et conducteurs de l'école spéciale du génie civil	25,000 »	
	A reporter . . . fr.		15,770,812 »

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
	RÉPORT. . . . . fr.	»	15,770,812 »
	SECTION 7. — Service des bâtiments civils.		
103	Traitements, indemnités et frais de déplacement des architectes et autres agents. Frais d'habillement des gardiens de monuments.	89,050 »	
104	Études de projets, achat d'instruments et de livres; matériel, fournitures de bureau, impressions, achat et réparation de meubles, chauffage, éclairage des bureaux, menues dépenses; frais d'adjudications	8,000 »	
	CHAPITRE IX.		
	MINES.		
	SECTION 1re. — Personnel du Conseil des mines.		
105	Personnel du Conseil des mines. — Traitements et frais de déplacement.	32,000 »	
106	Matériel.	640 »	
	SECTION 2. — Personnel du corps des mines.		
107	Traitements et indemnités du personnel du corps des mines, et traitements des expéditionnaires adjoints aux ingénieurs	325,350 »	
108	Frais des jurys d'examen du Conseil de perfectionnement et missions des élèves-ingénieurs de l'école spéciale des mines.	10,000 »	
			417,990 »
	SECTION 3. — Caisses de prévoyance.		
109	Subsides aux caisses de prévoyance et récompenses aux personnes qui se distinguent par des actes de dévouement; frais de route et de séjour des membres de la commission permanente des caisses de prévoyance et autres frais relatifs à l'administration desdites caisses.	45,000 »	
	SECTION 4. — Impressions, etc.		
110	Impressions, achats de livres, de cartes et d'instruments; traductions, publications de documents statistiques; encouragements et subventions; essais et expériences . . .	7,000 »	
	CHAPITRE X.		
	SECTION 1re. — Commission des procédés nouveaux.		
111	Frais de route et de séjour; matériel, achat de réactifs, d'appareils, frais de bureau, etc.	500 »	
	À REPORTER. . . . . fr.		16,188,802 »

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, ETC.

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
	REPORT. . . . fr.	»	16,188,802 »
	SECTION 2. — Commission des Annales des travaux publics.		
112	Frais de route et de séjour.	300 »	
113	Publication du *Recueil*, rémunérations d'auteurs, frais de bureau, matériel, etc. . . .	7,900 »	10,200 »
	SECTION 3. — Commission consultative des machines à vapeur.		
114	Frais de route et de séjour; matériel, etc	1,500 »	
	CHAPITRE XI.		
	TRAITEMENTS DE DISPONIBILITÉ.		
115	Traitements temporaires de disponibilité pour les fonctionnaires et employés . . . . (Une somme de 8,000 francs pourra être transférée à l'art. 2. Personnel).	30,216 »	30,216 »
	CHAPITRE XII		
	DÉPENSES IMPRÉVUES.		
116	Dépenses imprévues non libellées au Budget.	12,900 »	12,900 »
	TOTAL DU BUDGET DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'INDUSTRIE ET DES TRAVAUX PUBLICS. fr.		16,242,118 »

Vu et approuvé pour être annexé à Notre arrêté du 26 février 1885.

LÉOPOLD.

PAR LE ROI :

Le Ministre de l'Agriculture, de l'Industrie et des Travaux publics,

Chevalier DE MOREAU.

Le Ministre des Finances,

A. BEERNAERT.

DÉVELOPPEMENTS

DU

BUDGET DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE,

DE L'INDUSTRIE ET DES TRAVAUX PUBLICS

pour l'exercice 1886.

NUMÉRO des articles.	LITTERA des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	
		CHAPITRE Ier.	
		ADMINISTRATION CENTRALE.	
		Personnel.	
1	»	Traitement du Ministre	
	a.	— des fonctionnaires, employés, gens de service et gens de peine, du secrétariat général, des administrations de l'agriculture, de l'industrie et des beaux-arts	260,714 »
	b.	— des fonctionnaires, employés, gens de service et gens de peine de la direction générale des ponts et chaussées	292,755 »
	c.	— idem de la direction générale des mines	44,925 »

	NOMBRE d'agents.	TAUX des traitements.
Secrétaire général	1	12,000
Directeurs et inspecteurs généraux	9	9,000 à 12,000
Directeurs	4	7,000 à 8,000
Ingénieurs en chef et ingénieurs principaux	6	5,500 à 9,000
Chefs de division et un inspecteur.	10	5,500 à 7,000
Chefs de bureau	11	4,200 à 5,000
Conducteurs. et sous-ingénieurs.	8	2,700 à 5,000
Ingénieurs	2	2,900 à 4,000
Commis-chefs et commis de 1re, 2e et 3e classe.	59	1,100 à 4,000
Commis d'ordre, id.	20	1,000 à 2,600
Employés temporaires	14	1,000 à 1,500
Imprimeur-autographe et agents photographes	7	925 à 2,000
Huissiers messagers.	24	1,100 à 2,500
Concierges	5	600 à 1,500
Boute-feu.	10	1,080 à 1,200
Nettoyeuses.	14	600 à 800

		Matériel.	
	a.	Fournitures de bureau, impressions, papier.	26,600 »
	b.	Achat et entretien des meubles de l'hôtel et des bureaux	26,400 »
3	*c.*	Éclairage, chauffage, service des eaux	20,000 »
	d	Souscription au *Bulletin du Ministère*, achat et reliure d'ouvrages, abonnements aux journaux	13,000 »
	e.	Menues dépenses	5,000 »
		Frais de déplacement.	
4	»	Frais de route et de séjour; courriers extraordinaires	
		Honoraires des avocats.	
5	»	Honoraires des avocats du Département.	
		TOTAL DU CHAPITRE Ier. . . . . fr.	

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1886.	CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1885.	DIFFÉRENCES. AUGMENTATION.	DIFFÉRENCES. DIMINUTION.	CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1884	DÉPENSES de L'EXERCICE 1883	*Observations.*
21,000 »	21,000 »	»	»	21,000 »	21,000 »	
598,394 »	598,394 »	»	»	594,414 »	»	
91,000 »	91,000 »	»	»	98,300 »	»	
25,000 »	25,000 »	»	»	50,300 »	»	
30,000 »	30,000 »	»	»	30,000 »	»	
765,394 »	765,394 »	»	»	»	»	

NUMÉRO des articles.	LITTERA des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.		
		CHAPITRE II.		
		PENSIONS ET SECOURS.		
6	»	Pensions civils. — Premier terme des pensions à accorder éventuellement		
7	»	Secours à d'anciens fonctionnaires et employés, à des veufs et enfants d'employés qui, sans avoir droit à la pension, ont néanmoins des titres à l'obtention d'un secours, à raison de leur position malheureuse, ainsi qu'aux agents payés sur salaires ou à leurs familles qui ne peuvent être pensionnés		
		TOTAL DU CHAPITRE II. . . fr.		
		CHAPITRE III.		
		AGRICULTURE.		
8	»	Indemnités pour bestiaux abattus.		
9	»	Service vétérinaire; police sanitaire; secours à d'anciens médecins vétérinaires du Gouvernement, à des veuves ou orphelins de ces agents qui se trouvent dans le besoin; bourses		
10	»	Amélioration des races d'animaux domestiques; subsides aux provinces.		
11	»	Traitements et indemnités des secrétaires du conseil supérieur et des commissions provinciales d'agriculture		
	a.	Conseil supérieur et commissions provinciales d'agriculture . . . . . fr.	13,000	»
	b.	Subsides pour concours et expositions; encouragements aux comités et aux comices agricoles	130,000	»
	c.	Stations agronomiques et laboratoires agricoles. — Subsides.	13,000	»
12	*d.*	— — — Traitement du personnel . .	25,000	»
	e.	Mesures à prendre dans le but de repeupler les cours d'eau	12,000	»
	f.	Dépenses résultant de l'adhésion de la Belgique à la convention phylloxérique de Berne	2,000	»
	g.	Encouragements aux publications agricoles et horticoles; publication du bulletin de l'agriculture; frais résultant de la collation des décorations agricoles; frais de mission ayant pour objet l'intérêt de l'agriculture et de l'horticulture . . .	10,100	»
		A REPORTER. . . . . fr.		

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés pour l'exercice 1886.	CRÉDITS votés pour l'exercice 1885.	DIFFÉRENCES. Augmentation.	DIFFÉRENCES. Diminution.	CRÉDITS votés pour l'exercice 1884.	DÉPENSES de l'exercice 1883.	*Observations.*
10,000	10,000	»	»	10,000	»	
7,000	7,000	»	»	7,000	»	
17,000	17,000	»	»	17,000	»	
a) 230,000	230,000	»	»	250,000	125,026 »	a) Une somme de 60,000 francs pourra être transférée aux articles 9 et 12, pour autant que cette somme reste disponible après le payement des indemnités.
162,000	162,000	»	»	162,000	151,975 »	
101,500	101,500	»	»	101,500	97,349 »	
11,600	11,600	»	»	»	»	
»	»	»	»	»	»	
205,100	190,100	15,000	»	201,700	311,887 »	
710,200	695,200	15,000	»	715,200	686,237 »	

BUDGET DE L'EXERCICE 1886.

NUMÉRO des articles.	LITTERA des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.

Report. . . . . fr.

a. Personnel de l'Institut agricole et des écoles d'horticulture de l'État :

Institut agricole. — Personnel.

	NOMBRE d'agents.	TRAITEMENT par an.	CHARGES.
Directeur	1	6,500 à 7,500	7,000
Sous-directeur	1	6,000 à 7,000	6,500
Professeurs	6	5,500 à 6,500	36,000
Chargés de cours	»	»	2,700
Répétiteurs	4	2,500 à 3,500	13,500
Agent comptable	1	3,000 à 4,000	3,500
Économe	1	2,000 à 3,000	3,000
Bibliothécaire conservateur des collections	1	2,000 à 2,500	2,000
Préparateur de chimie	1	2,000 à 3,000	2,000
Surveillants	2	1,600 à 2,000	4,000
Jardinier démonstrateur	1	1,200 à 1,600	1,600
Hommes de service, concierge	4	1,100 à 1,300	5,200
13 Indemnité de logement à trois agents	»	»	2,500
	25		89,500

École d'horticulture de Vilvorde.

Directeur	1	5,000	5,000
Professeurs	6	800 à 1,400	6,500
Chefs de culture	2	2,000 à 2,400	4,400
Surveillant	1	»	1,000
	10		16,900

École d'horticulture de Gand.

Professeurs	5	500 à 5 300	10,000
	5		10,000

b. Traitement de disponibilité. . . . . .

14 » Matériel des établissements d'enseignement agricole et horticole; frais des commissions de surveillance et des jurys; bourses; frais des conférences agricoles et horticoles . . . . . .

15 » Service des défrichements en Campine. — Personnel. — Traitements :

	NOMBRE d'agents.	TRAITEMENT annuel.
Directeur	1	7,000
Ingénieur	1	3,000
Commis	1	1,800
Irrigateurs	5	6,600
Frais de bureau et frais de route	»	2,400
	8	20,800

À reporter. . . . . fr.

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1886.	CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1885.	DIFFÉRENCES. AUGMENTATION.	DIFFÉRENCES. DIMINUTION.	CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1884.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1883.	*Observations.*
710,200	695,200	15,000	»	715,200	686,237	
116,400	116,400	»	»	119,100	108,535	
102,200	102,200	»	»	108,700	109,397	
a) 20,800	20,800	»	»	20,800	20,792	*a*) Charge extraordinaire et temporaire.
949,600	934,600	15,000	»	963,800	924,759	

NUMÉRO des articles.	LITTERA des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	
		REPORT. . . . . fr.	
16		Mesures relatives aux défrichements et au boisement, dépenses et indemnités nécessitées par le contrôle établi pour assurer l'exécution de la loi du 25 mars 1847; pépinières d'arbres forestiers :	
	a	École vétérinaire de l'État. — Personnel. — Frais de la commission de surveillance :	
17		Directeur	1 — 6,500 à 7,500 — 7,500
		Professeurs	8 — 5,500 à 6,500 / 4,000 à 5,000 — 41,000
		Chargés de cours	2 — » — 5,000
		Répétiteurs	4 — 2,500 à 3,500 — 13,500
		Régisseur	1 — 3,000 à 4,000 — 4,000
		Médecin	1 — 1,000 — 1,000
		Commis aux écritures	1 — 2,000 à 2,400 — 2,400
		Maître d'études-bibliothécaire	1 — 2,000 à 2,400 — 2,000
		Surveillants	2 — 1,600 à 2,000 — 3,600
		Aide-préparateur de chimie	1 — 1,300 à 1,500 — 1,400
		Maréchal-ferrant	1 — 1,200 à 1,500 — 1,500
		Palefrenier-chef	1 — 1,300 à 1,500 — 1,500
		Garçons de laboratoire et jardinier	4 — 1,200 à 1,400 — 6,700
		Concierge. — Gens de service et palefreniers	8 — 1,100 à 1,300 — 8,600
		Commission de surveillance et indemnités pour travail extraordinaire	» — » — 2,625
			56 — — 100,325
	b.	Traitement de disponiblité	»
18	*a.*	Matériel de l'école de médecine vétérinaire de l'État; bourses . . . . . fr.	51,800 »
	b.	Jury vétérinaire.	6,000 »
19	»	Jardin botanique de l'État. Traitement du personnel	
20	»	Jardin botanique de l'État. Dépense de matériel et de culture	
21	»	Organisation de l'enseignement agricole moyen.	
		TOTAL DU CHAPITRE III . . . . . fr.	
		CHAPITRE IV.	
		INDUSTRIE.	
22	*a.*	Traitement de l'inspecteur de l'industrie	7,000 »
	b.	Frais de route	2,500 »
23	*a.*	Institut supérieur de commerce d'Anvers. — Dotation de l'État destinée, avec le subside de la ville d'Anvers, à couvrir les dépenses du personnel et du matériel. — Dépenses diverses.	50,000 »
	b.	Bourses d'études aux élèves	5,000 »
		A REPORTER. . . . . fr.	

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés pour l'exercice 1886.	CRÉDITS votés pour l'exercice 1885	DIFFÉRENCES. Augmentation.	DIFFÉRENCES. Diminution.	CRÉDITS votés pour l'exercice 1884.	DÉPENSES de l'exercice 1883.	*Observations.*
949,600 »	954,600 »	15,000 »	»	963,800 »	924,759 »	
a) 25,000 »	25,000 »	»	»	20,000 »	19,994 »	*a*) Charge extraordinaire.
100,325 »	100,325 »	»	»	105,325 »	95,335 »	
b) 57,800 »	57,800 »	»	»	57,800 »	57,791 »	*b*) Y compris une somme de 6,000 francs en charge extraordinaire.
31,200 »	31,200 »	»	»	82,400 »	88,399 »	
55,200 »	55,200 »	»	»			
50,000 »	50,000 »	»	»	»	»	
1,249,125 »	1,234,125 »	15,000 »	»	1,229,325 »	1,186,278 »	
Augmentation . . fr.		15,000 »				
9,500 »	9,500 »	»	»	9,500 »	7,000 »	
55,000 »	55,000 »	»	»	55,000 »	51,690 »	
64,500 »	64,500 »	»	»	64,500 »	58,690 »	

BUDGET DE L'EXERCICE 1886.

NUMÉRO des articles.	LITTERA des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	
		REPORT. . . . . fr.	
24	*a.*	Enseignement professionnel. — Écoles industrielles. — Subsides. — Matériel. — Missions. — Dépenses diverses	263,900 »
	b.	Traitement de l'inspecteur	5,000 »
	c.	Enseignement professionnel. — Ateliers d'apprentissage.	50,000 »
25	*a.*	Encouragements pour des ouvrages utiles traitant de questions de technologie, de droit ou d'économie industrielle; voyages et missions; frais relatifs aux caisses de prévoyance et aux sociétés de secours mutuels, et dépenses de la commission permanente instituée pour faciliter l'examen des affaires qui se rattachent à ces institutions; frais résultant de la collation des décorations industrielles; dépenses diverses	17,950 »
	b.	Personnel de la commission permanente pour les sociétés de secours mutuels. . .	3,500 »
26	»	Indemnités des greffiers des conseils de prud'hommes. 20 agents . . . . . (L'indemnité est fixée d'après l'importance des ressorts et la moyenne des affaires traitées par les titulaires.)	
27	»	Frais de publication du *Recueil officiel des brevets d'invention*, frais d'impression. Traitement du rédacteur du Recueil.	
28	»	Marques de fabrique et de commerce. Frais de publication du recueil des marques. Frais d'impression et autres dépenses relatives à l'exécution de la loi du 1er avril 1879	
29	»	Frais du bureau international pour la protection de la propriété industrielle. Frais d'impression et autres dépenses relatives à l'exécution de la loi du 5 juillet 1884	
30	»	Musée de l'industrie. — Personnel ; traitement de disponibilité :	

	NOMBRE d'agents.	TRAITEMENT PAR AN.	CHARGES.
Directeur	1	6,000 à 8,000	8,000
Secrétaire de la Commission administrative. . . .	1	» »	1,500
Bibliothécaire-comptable	1	3,000 à 4,000	4,000
Bibliothécaire-adjoint.	1	1,500 à 1,800	1,500
Chimiste.	1	3,000 à 4,000	4,000
Mécanicien.	1	1,600 à 2,000	2,000
Surveillants.	2	1,100 à 1,500	2,400
Surveillant-chauffeur.	1	1,000 à 1,400	1,400
Concierge	1	1,100 à 1,300	1,300
	10		26,100

31	*a.*	Laboratoire du Musée . . . . . fr.	7,000	»
	b.	Bibliothèque technique et artistique	7,000	»
	c.	Entretien des locaux, chauffage, éclairage et menues dépenses	4,300	»
		TOTAL DU CHAPITRE IV. . . . . fr.		

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés pour l'exercice 1886.	CRÉDITS votés pour l'exercice 1885.	DIFFÉRENCES. Augmentation.	DIFFÉRENCES. Diminution	CRÉDITS votés pour l'exercice 1884.	DÉPENSES de l'exercice 1883.	*Observations.*
64,500	64,500	»	»	64,500	58,690	
318,900	318,900	»	»	318,900	318,184	
21,450	21,450	»	»	21,450	30,574	
21,000	21,000	»	»	21,000	18,525	
8,000	8,000	»	»	8,000	7,859	
6,000	6,000	»	»	6,000	7,110	
3,000	3,000	»	»	»	»	
26,100	27,300	»	1,200	27,300	25,707	
18,300	18,300	»	»	24,300	24,300	
487,250	488,450	»	1,200	491,450	490,949	
Diminution. . fr.			1,200			

NUMÉRO des articles.	LITTERA des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.			
		CHAPITRE V.			
		POIDS ET MESURES.			
			CLASSE.	NOMBRE d'agents.	TRAITEMENT par an.	CHARGES.
32	*a.*	Personnel, traitement des vérificateurs .	1re 2e adjoints	11 5 4	4,000 à 5,000 3,000 à 3 500 2,000 à 2,500	50,500 16,500 8,250
	b.	Frais d'intérim et d'inspection	. . .	. . .	. . . . .	4,500
				20		79,750
33	»	Frais de bureau et de tournées des vérificateurs				
34	»	Matériel et frais de la commission consultative et du bureau international des poids et mesures.				
		TOTAL DU CHAPITRE V. . . . . fr.				
		CHAPITRE VI.				
		LETTRES ET SCIENCES.				
	a.	Subsides et encouragements littéraires et scientifiques; voyages et missions littéraires, scientifiques ou archéologiques; fouilles et travaux dans l'intérêt de l'archéologie nationale; location d'une table d'études à la Station zoologique de Naples.				36,000 »
	b.	Subsides aux veuves et orphelins délaissés par les littérateurs Gaucet, Denis, Sotiau et H. Van Peene; secours à des littérateurs ou savants qui sont dans le besoin, ou aux familles de littérateurs ou savants décédés.				4,500 »
	c.	Sociétés littéraires et scientifiques.				12,000 »
	d.	Prix quinquennaux et décennaux fondés par les arrêtés royaux du 1er décembre 1845, du 6 juillet 1851 et du 20 décembre 1882				10,000 »
35	*e.*	Souscriptions, acquisition d'ouvrages destinés aux bibliothèques populaires; acquisition et reliure d'ouvrages littéraires ou scientifiques pour le service spécial de l'administration des lettres et sciences; dépenses diverses				39,500 »
	f.	Encouragements à la littérature et à l'art dramatique (littéraire et musical) . . .				40,000 »
	g.	Publication de documents rapportés de pays étrangers.				4,000 »
	h.	Continuation de la publication des actes des anciens États généraux				4,500 »
	i.	Publication d'une bibliographie nationale				13,200 »
	j.	Publication d'un dictionnaire étymologique de la langue néerlandaise				4,000 »
		A REPORTER. . . . fr.				

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1886.	CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1885.	DIFFÉRENCES. AUGMENTATION.	DIFFÉRENCES. DIMINUTION.	CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1884.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1883.	*Observations.*
79,750	79,750	»	»	79,750	79,648	
36,000	36,000	»	»	36,000	32,900	
12,000	12,000	»	»	12,000	9,999	
127,750	127,750	»	»	127,750	122,547	
a) 167,700	162,700	5,000	»	162,700	155,102	a) Y compris 31,700 francs de charges temporaires à savoir : 6,000 francs du litt. *a* et les crédits des litt. *g*, *h*, *i* et *j*.
167,700	162,700	5,000	»	162,700	155,102	

BUDGET DE L'EXERCICE 1886.

NUMÉRO des articles.	LITTERA des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	
		REPORT. . . . . fr.	
	a.	Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique; dépenses ordinaires et subsides extraordinaires à l'Académie royale de Belgique, afin de la mettre à même d'augmenter le chiffre des prix pour les principales questions portées aux programmes de ses concours. Examen et jugement des concours de la fondation De Keyn.	69,073 »
	b.	Publication des anciens monuments de la littérature flamande et d'une collection des grands écrivains du pays	10,000 »
36	c.	Publication des Chroniques belges inédites; rédaction et publication de la Table chronologique des chartes, diplômes, lettres patentes et autres actes imprimés concernant l'histoire de la Belgique	20,000 »
	d.	Publication d'une biographie nationale	8,000 »
	e	Publication de la correspondance du cardinal de Granvelle.	6,000 »
	f.	Exécution d'une carte géologique détaillée de la Belgique à l'échelle du 20,000e. .	115,527 »
	g.	Location d'une maison pour l'installation du service de la carte géologique; section stratigraphique.	5,200 »
37	»	Palais des Académies : traitement du gardien; salaire des gens de peine; chauffage, éclairage et frais d'entretien	
38	»	Observatoire royal; personnel; salaire des gens de service.	
39	»	— — frais de matériel; acquisition d'instruments; impressions	
40	»	Bibliothèque royale; personnel; rédaction du catalogue général	
41	»	— matériel et acquisitions	
42	»	Musée royal d'histoire naturelle; personnel et frais d'études des collections.	
43	»	— — matériel et acquisitions; location des maisons servant de succursales au Musée	
44	»	Archives du royaume à Bruxelles; personnel	
45	»	— — matériel; atelier de reliure pour la restauration des documents.	
46	»	Archives de l'État dans les provinces; personnel	
		A REPORTER.	

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1886.	CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1885.	DIFFÉRENCES. AUGMENTATION.	DIFFÉRENCES. DIMINUTION.	CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1884.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1883.	*Observations.*
167,700 »	162,700 »	5,000 »	»	162,700 »	155,102 »	
233,800 »	233,800 »	»	»	225,284 »	186,043 »	
8,850 »	8,850 »	»	»	8,850 »	8,850 »	
54,000 »	54,000 »	»	»	58,600 »	54,986 »	
34,400 »	34,400 »	»	»	26,900 »	38,325 »	
91,900 »	91,900 »	»	»	89,100 »	87,100 »	
75,700 »	75,700 »	»	»	75,700 »	85,045 »	
73,700 »	73,700 »	»	»	71,800 »	71,789 »	
(*a*) 77,650 »	77,650 »	»	»	77,650 »	87,650 »	*a)* Dont 81,000 francs de charge extraordinaire.
60,000 »	60,000 »	»	»	64,700 »	60,166 »	
8,200 »	8,200 »	»	»	8,200 »	8,199 »	
59,750 »	59,750 »	»	»	59,450 »	56,249 »	
942,650 »	937,650 »	5,000 »	»	928,934 »	899,504 »	

NUMÉRO des articles.	LETTRE des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	
		REPORT. . . . . fr.	
	a.	Frais de publication des inventaires des archives; frais de recouvrement de documents provenant des archives tombés dans des mains privées; frais d'acquisition ou de copie de documents concernant l'histoire nationale; dépenses de matériel des dépôts d'archives dans les provinces; subsides pour le classement et pour la publication des inventaires des archives appartenant aux provinces, aux communes et aux établissements publics; dépenses diverses relatives aux archives, fr.	3,200 »
47	*b.*	Recouvrement d'archives restées au pouvoir de Gouvernements étrangers; frais de classement, de copie, de transport, etc.	8,000 »
	c.	Inspection des archives communales.	6,000 »
48	»	Location de la maison servant de succursale au dépôt des archives de l'État	
		TOTAL DU CHAPITRE VI. . . . . fr.	

CHAPITRE VII.

BEAUX-ARTS.

Encouragements en faveur des arts plastiques et graphiques (1).

	a.	Commandes et acquisitions d'œuvres d'artistes vivants ou d'artistes dont le décès ne remonte pas à plus de dix ans; subsides aux établissements publics, aux communes et aux provinces, pour aider à la commande ou à l'acquisition d'œuvres d'art, encouragements à la peinture murale avec le concours des communes et des établissements intéressés . . . . . fr.	253,000 »
	b.	Encouragements à la gravure en taille-douce, à la gravure en médailles, aux publications relatives aux beaux-arts; subsides, souscriptions et acquisitions d'œuvres d'un intérêt artistique ou archéologique.	16,000 »
	c.	Subsides à des fabriques d'église, à titre d'encouragements pour l'exécution d'objets mobiliers religieux offrant un caractère artistique reconnu	15,000 »
49	*d.*	Subsides aux sociétés instituées pour l'encouragement des beaux-arts, aux expositions locales, aux expositions organisées à l'étranger dans l'intérêt de l'école belge.	60,000 »
	e.	Subsides et encouragements à des artistes qui ont donné des preuves de mérite; voyages à l'étranger et dans le pays dans l'intérêt de leurs études; missions; secours aux familles d'artistes décédés	9,000 »
	f.	Frais relatifs aux grands concours de peinture, de sculpture, d'architecture et de gravure; ateliers à Rome; acquisition et reliure d'ouvrages pour le service spécial de la direction générale des beaux-arts; dépenses diverses	15,250 »
	g.	Septième annuité de la part de l'État dans les frais d'acquisition des gravures, dessins et photographies nécessaires pour compléter l'œuvre de Rubens	1,500 »
50	»	Expositions générales des beaux-arts.	
51	»	Palais des beaux-arts à Bruxelles — Traitement du gardien. — Frais de chauffage, d'éclairage et entretien des locaux	
		A REPORTER. . . . . fr.	

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

	CRÉDITS demandés pour l'exercice 1886.	CRÉDITS votés pour l'exercice 1885.	DIFFÉRENCES. Augmentation.	DIFFÉRENCES. Diminution	CRÉDITS votés pour l'exercice 1884.	DÉPENSES de l'exercice 1883.	*Observations.*
	942,650	937,650	5,000	»	928,954	899,504 »	
b)	17,200	17,200	»	»	22,200	17,196 »	*b*) Dont 8,000 francs de charge extraordinaire.
c)	3,500	3,500	»	»	3,500	3,500 »	c) Charge extraordinaire.
	963,350	958,350	5,000	»	954,654	920,200 »	
	Augmentation . . fr.		5,000				
							(1) Annexe n° 1.
d)	551,750	551,750	»	»	561,750	398,958 »	*d*) Cette somme comprend, à titre de charge extraordinaire, 20,000 francs du litt. *a* et le crédit du litt *g*.
	40,000	40,000	»	»	60,000	58,500 »	
	8,850	8,850	»	»	8,850	6,162 »	
	400,600	400,600	»	»	430,600	463,600 »	

NUMÉRO des articles.	LITTERA des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	
		REPORT . . . . fr.	
		Encouragements en faveur de l'enseignement des arts plastiques et graphiques.	
52	»	Institut supérieur et Académie royale des beaux-arts d'Anvers. — Dotation de l'État, destinée, avec la subvention de la ville d'Anvers, à couvrir les dépenses du personnel, du matériel et des acquisitions pour le Musée ancien	
53	*a.*	Académies et écoles de dessin autres que l'Académie d'Anvers; subsides, dotations, acquisition de modèles, médailles et livres destinés aux académies et écoles de dessin. — Inspection des académies et des écoles; travaux d'écritures et autres incombant spécialement au service des académies et des écoles; conseil de perfectionnement de l'enseignement des arts du dessin . . . . . fr.	250,000 »
	b.	Subsides à de jeunes artistes pour les aider dans leurs études	10,000 »
	c.	Grands concours de peinture, de sculpture, d'architecture et de gravure; pensions des lauréats.	20,000 »
	d.	Reproduction des objets d'art destinés aux échanges internationaux et frais relatifs à ces échanges; dépenses diverses	32,000 »
		Musées royaux de peinture et de sculpture. — Musée Wiertz.	
54	*a.*	Musée royal de peinture et de sculpture; personnel	21,325 »
	b.	Musée moderne. — Surveillance	7,475 »
	c.	Musée Wiertz. — Frais de surveillance et traitement du conservateur	6,500 »
55	*a.*	Musée royal de peinture et de sculpture. — Matériel et acquisitions; frais d'impression du catalogue.	86,575 »
	b.	Musée moderne. — Conservation, entretien, chauffage, mobilier, frais divers et imprévus.	3,035 »
	c.	Musée Wiertz. — Matériel et frais d'entretien.	3,450 »
56	»	Musée royal d'armures et d'antiquités; personnel	
57	»	— — — matériel et acquisitions; frais d'impression et de vente du catalogue; collection sigillographique	
		Monuments publics (1).	
58	»	Monuments à élever aux hommes illustres de la Belgique; subsides aux villes et aux provinces; médailles à consacrer aux événements mémorables	
		A REPORTER. . . . . fr.	

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés pour l'exercice 1886.	CRÉDITS votés pour l'exercice 1885.	DIFFÉRENCES. Augmentation.	DIFFÉRENCES. Diminution.	CRÉDITS votés pour l'exercice 1884.	DÉPENSES de l'exercice 1883.	*Observations.*
400,600 »	400,600 »	»	»	430,600 »	463,600 »	
152,589 »	152,589 »	»	»	115,285 »	85,185 »	
292,000 »	292,000 »	»	»	292,000 »	269,904 »	
55,300 »	55,300 »	»	»	55,300 »	57,552 »	
93,060 »	93,060 »	»	»	145,544 »	93,060 »	
21,250 »	21,250 »	»	»	21,250 »	20,600 »	
a) 39,400 »	39,400 »	»	»	39,400 »	49,264 »	*a*) Dont 5,000 francs de charge extraordinaire.
75,000 »	75,000 »	»	»	75,000 »	72,485 »	
1,089,199 »	1,089,199 »	»	»	1,152,379 »	1,091,630 »	

(1) Voir annexe n° 2.

NUMÉRO des articles.	LITTERA des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	
		REPORT. . . . fr.	
		Restauration des monuments et conservation des œuvres d'art.	
59	*a.*	Subsides aux provinces, aux villes et aux communes dont les ressources sont insuffisantes pour la restauration des monuments.	74,000 »
	b.	Subsides pour la restauration et la conservation des objets d'art et d'archéologie appartenant aux administrations publiques, aux églises, etc.; travaux d'entretien aux propriétés de l'État qui ont un intérêt exclusivement historique.	12,000 »
60	»	Commission royale des monuments. — Personnel	
	a.	Id. Jetons de présence des membres de cette commission	6,200 »
61	*b.*	Id. Frais de voyage des membres, du secrétaire et de deux dessinateurs . . .	8,300 »
	c.	Id. Bibliothèque, mobilier, chauffage, impressions, frais de bureau, achat d'instruments; compte rendu des séances générales; indemnités des sténographes et frais de publication	2,500 »
62	»	Frais de route et de séjour et jetons de présence des trois commissaires de l'Académie royale de Belgique adjoints à la commission royale des arts et des monuments; frais de route et de séjour des membres correspondants de cette commission	
63	»	Rédaction et publication du bulletin des commissions d'art et d'archéologie	
		Encouragements en faveur de l'art musical.	
64	»	Conservatoire royal de musique de Bruxelles. — Dotation de l'État, destinée, avec les subsides de la province et de la ville, à couvrir les dépenses du personnel et du matériel. Cours élémentaire de musique	
65	»	Conservatoire royal de musique de Liège. — Dotation de l'État, destinée, avec les subsides de la province et de la ville, à couvrir les dépenses du personnel et du matériel.	
66	»	Conservatoire royal de musique de Gand. — Dotation de l'État, destinée, avec les subsides de la province et de la ville, à couvrir les dépenses du personnel et du matériel	
	a.	Subsides aux écoles de musique autres que les conservatoires royaux; subsides aux sociétés musicales; inspection des écoles de musique; acquisition de livres et de médailles destinés aux lauréats des concours et aux élèves des écoles de musique; dépenses diverses	115,000 »
	b.	Bourses d'études en faveur des élèves des conservatoires royaux et des autres écoles de musique	13,000 »
67	*c.*	Subsides et encouragements à des artistes musiciens qui ont donné des preuves de mérite; voyages à l'étranger dans l'intérêt de leur talent; missions; subsides et souscriptions en faveur de publications ou d'auditions d'œuvres musicales; concerts nationaux; secours aux familles d'artistes décédés; publication des œuvres des anciens musiciens belges; frais relatifs aux grands concours de composition musicale et pension des lauréats de ces concours; dépenses diverses	41,000 »
	d.	Conseil de perfectionnement des études musicales.	3,000 »
		(Une somme de 20,000 francs pourra être, le cas échéant, transférée de l'art. 67 à l'art. 53 du Budget.)	
		TOTAL DU CHAPITRE VII. . . . . fr.	

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1886.	CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1885.	DIFFÉRENCES. AUGMENTATION.	DIFFÉRENCES. DIMINUTION.	CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1884.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1883	*Observations.*
1,089,199	1,089,199	»	»	1,152,379	1,091,630 »	
86,000	86,000	»	»	116,800	115,943 59	
17,950	17,950	»	»	33,650	36,520 »	
17,200	17,200	»	»			
3,000	3,000	»	»	6,000	553 »	
7,500	7,500	»	»	7,500	3,470 »	
168,060	168,060	»	»	168,060	151,660 »	
76,358	76,358	»	»	76,358	74,008 »	
55,726	55,726	»	»	52,126	51,626 »	
(*a*) 170,000	170,000	»	»	154,000	168,486 »	(*a*) Dont 11,000 francs de charge extraordinaire. (Publication des œuvres des anciens musiciens belges.)
1,688,993	1,688,993	»	»	1,756,073	1,693,926 »	

NUMÉRO des articles.	LITTERA des développements	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	
		CHAPITRE VIII.	
		PONTS ET CHAUSSÉES. — BATIMENTS CIVILS.	
		PREMIÈRE SECTION.	
		PONTS ET CHAUSSÉES.	
	a.	Entretien ordinaire des routes, ainsi que du Parc public de Laeken, entretien de nouvelles sections en 1885 . . . . . fr.	2,900,000 »
68	*b.*	Travaux en dehors des baux d'entretien, reconnus indispensables ou rendus nécessaires par des causes de force majeure. — Payement de terrains cédés à la grande voirie par suite de l'adoption de nouveaux plans d'alignement; travaux d'amélioration et reconstruction d'ouvrages d'art, etc.	400,000 »
	c.	Travaux de construction et rectification de routes; allocation de subsides . . .	570,000 »
69	»	Plantations de toute nature le long des routes, à l'exception de celles comprises dans le prix d'adjudication des baux d'entretien des routes	
		TOTAL DE LA PREMIÈRE SECTION. . . .	
		DEUXIÈME SECTION.	
		BATIMENTS CIVILS.	
70	»	Entretien et réparation des palais, hôtels, édifices, bâtiments et monuments appartenant à l'État; travaux d'amélioration, d'agrandissement, de restauration, etc.; loyers, achats de meubles, établissement et entretien de squares, acquisition d'immeubles et d'objets nécessaires pour les fêtes et cérémonies publiques, etc . . . . . fr.	
71	»	Travaux extraordinaires à exécuter à divers bâtiments civils; établissement de paratonnerres.	
		TOTAL DE LA DEUXIÈME SECTION. . . fr.	

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés pour l'exercice 1886.	CRÉDITS votés pour l'exercice 1885.	DIFFÉRENCES. Augmentation.	DIFFÉRENCES. Diminution.	CRÉDITS votés pour l'exercice 1884.	DÉPENSES de l'exercice 1883.	*Observations.*
3,870,000	3,870,000	»	»	4,300,000	4,598,228 »	
41,000	41,000	»	»	41,000	40,991 »	
3,911,000	3,911,000	»	»	4,341,000	4,639,219 »	
600,000	600,000	»	»	600,000	599,748 »	
(a)240,000	254,000	»	14,000	370,000	309,872 »	(a) Cette somme concerne uniquement des charges extraordinaires et temporaires.
840,000	854,000	»	14,000	970,000	909,620 »	

NUMÉRO des articles.	LITTERA des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.		
		TROISIÈME SECTION.		
		SERVICE DES CANAUX ET RIVIÈRES, DES BACS ET BATEAUX DE PASSAGE ET DES POLDERS.		
		Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire et dépenses d'exploitation.		
		BASSIN DE LA MEUSE.		
	a.	Meuse, dans les provinces de Namur, de Liège et de Limbourg. . . . . fr.	509,600	»
	b.	Rivière et canal de l'Ourthe.	79,000	»
	c.	Gileppe	1,000	»
	d.	Canal de Liège à Maestricht et embranchement vers la Meuse, à Visé	96,000	»
	e.	— de Maestricht à Bois-le-Duc.	60,000	»
	f.	— de jonction de la Meuse à l'Escaut.	160,800	»
	g.	— d'embranchement vers le camp de Beverloo.	8,000	»
	h.	— — vers Hasselt.	26,000	»
	i.	— — vers Turnhout	7,500	»
	j.	— de Turnhout à Anvers, par S^{t}-Job in 't Goor.	19,500	»
	k.	Sambre canalisée	156,600	»
	l.	Canal de Charleroi à Bruxelles et ses embranchements	140,000	»
		BASSIN DE L'ESCAUT.		
	m.	Escaut dans les provinces de Hainaut, de la Flandre orientale et d'Anvers . . .	127,300	»
	n.	Canal de Mons à Condé	34,200	»
	o.	— de Pommerœul à Antoing	30,700	»
	p.	Lys	76,000	»
72	*q.*	Canal de dérivation de la Lys, de Deynze à la mer du Nord	134,000	»
	r.	— de Roulers à la Lys	15,000	»
	s.	— de Gand à Ostende et raccordement avec le bassin de commerce, à Gand .	186,700	»
	t.	— d'écoulement des eaux du sud de Bruges.	17,000	»
	u.	— de Plasschendaele, à Nieuport	7,500	»
	v.	— de Nieuport, par Furnes, vers la frontière de France et canal d'écoulement dit *de Langeleed*	16,000	»
	w.	— de Gand à Terneuzen.	99,200	»
	x.	— de Selzaete à la mer du Nord	94,500	»
	y.	Canaux le Moervaert et la Zuidleede	5,000	»
	z.	Durme	2,400	»
	a'.	Dendre	4,500	»
	b'.	Rupel.	11,500	»
	c'.	Senne.	6,500	»
	d'.	Dyle et Demer	50,500	»
	e'.	Petite Nèthe canalisée	20,000	»
	f'.	Grande Nèthe et Nèthe inférieure	14,500	»
		BASSIN DE L'YSER.		
	g'.	Yser	16,000	»
			A REPORTER. . . fr.	

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1886.	CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1885.	DIFFÉRENCES. AUGMENTATION	DIFFÉRENCES. DIMINUTION.	CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1884.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1883.	*Observations.*
2,012,800	2,040,650	»	27,850	2,128,300	1,883,473	
2,012,800	2,040,650	»	27,850	2,128,300	1,883,473	

NUMÉRO des articles.	LITTERA de développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	
		REPORT. . . . fr.	
		Travaux d'amélioration des canaux et rivières et des bacs et bateaux de passage.	
		BASSIN DE LA MEUSE.	
		Meuse.	
		PROVINCE DE NAMUR.	
	»	1° Travaux divers d'amélioration consistant notamment en perrés, pavage des chemins de halage aux endroits les plus menacés par les crues; enlèvements de jetées qui gênent la navigation; établissement de pieux d'amarre, etc . . . . . fr.	30,000 »
		PROVINCE DE LIÈGE.	
73	»	2° Travaux divers d'amélioration consistant notamment en empierrement de chemins de halage, construction de rampes d'abordage, de perrés; établissement de pieux d'amarre, garde-corps, etc.	30,000 »
		PROVINCE DE LIMBOURG.	
	»	3° Travaux d'amélioration à exécuter à frais communs avec les Pays-Bas; amélioration de chemins de halage, bermes et travaux divers d'amélioration	10,000 »
		Rivière et canal de l'Ourthe.	
74	»	Travaux de consolidation des berges et du chemin de halage, de construction de perrés destinés à empêcher les dégradations par les eaux des crues et travaux secondaires d'amélioration . .	
		Canal de Liége à Maestricht et embranchement vers la Meuse, à Visé.	
75	»	Travaux de perrés pour la défense des berges du canal sur la partie néerlandaise contre l'action des vagues des bateaux à vapeur; assainissement des maisons éclusières et pontonnières et travaux secondaires d'amélioration	
		Canal de Maestricht à Bois-le-Duc.	
76	»	Travaux divers d'amélioration consistant notamment dans la consolidation des contre-digues. .	
		Canal de jonction de la Meuse à l'Escaut. (1re section.)	
77	»	Travaux divers d'amélioration consistant notamment dans la consolidation des contre-digues. .	
		A REPORTER. . . . fr.	

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1886.	CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1885.	DIFFÉRENCES. AUGMENTATION.	DIFFÉRENCES. DIMINUTION.	CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1884.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1883.	*Observations.*
2,012,800 »	2,040,650 »	»	27,850 »	2,128,300 »	1,885,475 »	
70,000 »	75,000 »	»	5,000 »	122,000 »	58,825 »	
15,000 »	15,000 »	»	»	15,000 »	7,545 »	
40,000 »	35,000 »	5,000 »	»	15,000 »	7,892 »	
6,000 »	6,000 »	»	»	13,500 »	8,832 »	
5,000 »	29,000 »	»	24,000 »	16,000 »	7,960 »	
2,148,800 »	2,200,650 »	5,000 »	56,850 »	2,309,800 »	1,974,525 »	

BUDGET DE L'EXERCICE 1886.

NUMÉRO des articles.	LITTERA des développements	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.		
		REPORT. . . . fr.		
		Canal d'embranchement vers le camp de Beverloo.		
78	»	Travaux divers d'amélioration consistant notamment dans la consolidation des contre-digues .		
		Canal d'embranchement vers Hasselt.		
79	»	Travaux divers d'amélioration consistant notamment dans la consolidation des contre-digues .		
		Sambre.		
		PROVINCE DE HAINAUT.		
80	»	1° Construction de perrés dans les 11e, 14e et 15e biefs. . . . . fr.	11,000	»
		PROVINCE DE NAMUR.		
	»	2° Travaux divers d'amélioration consistant notamment dans la construction de perrés, consolidation des berges, des chemins de halage, pavages, etc. . . .	5,000	»
		Canal de Charleroi à Bruxelles et ses embranchements.		
81	»	Travaux secondaires d'amélioration		
		BASSIN DE L'ESCAUT.		
		Escaut.		
		PROVINCE DE HAINAUT.		
82	»	1° Travaux divers d'amélioration . . . . . fr.	15,000	»
		PROVINCE DE LA FLANDRE ORIENTALE.		
	»	2° Travaux secondaires d'amélioration	2,000	»
		Canal de Mons à Condé.		
83	»	Travaux divers d'amélioration.		
		A REPORTER. . . . fr.		

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés pour l'exercice 1886.	CRÉDITS votés pour l'exercice 1885.	DIFFÉRENCES. Augmentation.	DIFFÉRENCES. Diminution.	CRÉDITS votés pour l'exercice 1884.	DÉPENSES de l'exercice 1883.	*Observations.*
2,148,800	2,200,650	5,000	56,850	2,309,800	1,974,525	
2,500	2,500	»	»	3,000	2,496	
6,000	6,000	»	»	8,000	8,000	
16,000	20,000	»	4,000	15,000	12,254	
5,000	5,000	»	»	20,000	21,567	
17,000	17,000	»	»	54,000	19,579	
9,000	9,000	»	»	9,000	41,065	
2,204,300	2,260,150	5,000	60,850	2,418,800	2,079,486	

BUDGET DE L'EXERCICE 1886.

NUMÉRO des articles.	LITTERA des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	
		REPORT. . . . fr.	
		Canal de Pommerœul à Antoing.	
84	»	Travaux divers d'amélioration, y compris la construction d'un fournil à la maison éclusière n° 7 et le pavement d'une partie du sol du bâtiment des machines	
		Lys.	
		PROVINCE DE LA FLANDRE OCCIDENTALE.	
85	»	1° Travaux secondaires d'amélioration	3,000 »
		PROVINCE DE LA FLANDRE ORIENTALE.	
		2° Travaux secondaires d'amélioration	2,000 »
		Canal de dérivation de la Lys, de Deynze à la mer du Nord.	
		PROVINCE DE LA FLANDRE ORIENTALE.	
86	»	Travaux secondaires d'amélioration	
		Canal de Roulers à la Lys.	
87	»	Travaux secondaires d'amélioration	
		Canal de Gand à Ostende et raccordement avec le bassin de commerce, à Gand.	
		PROVINCE DE LA FLANDRE ORIENTALE.	
88	»	Acquisition de terrains pour l'élargissement éventuel des digues du canal de raccordement et travaux secondaires d'amélioration	
		Canal d'écoulement des eaux du Sud de Bruges.	
		Pour mémoire	
		Canal de Plasschendaele à Nieuport.	
		Pour mémoire.	
		Canal de Gand à Terneuzen.	
89	»	1° Continuation des travaux d'empierrement des parties sablonneuses du chemin de halage et travaux secondaires d'amélioration	10,000 »
		2° Construction d'un acqueduc sur le cours d'eau dit « Schipgracht »	5,500 »
		A REPORTER. . . . . fr.	

DÉVELOPPEMENTS — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1886.	CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1885.	DIFFÉRENCES. AUGMENTATION	DIFFÉRENCES. DIMINUTION.	CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1884.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1883.	*Observations.*
2,204,300	2,260,150	5,000	60,850	2,418,800	2,079,486	
4,600	2,500	2,100	»	11,500	31,975	
5,000	29,100	»	24,100	14,500	2,939	
500	2,000	»	1,500	12,000	87	
3,000	3,000	»	»	3,000	2,709	
3,000	11,000	»	8,000	22,000	»	
»	»	»	»	»	1,669	
»	6,000	»	6,000	»	»	
15,500	10,000	5,500	»	50,000	12,558	
2,235,900	2,323,750	12,600	100,450	2,531,800	2,131,423	

BUDGET DE L'EXERCICE 1886.

NUMÉRO des articles.	LITTERA des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	
		REPORT. . . . fr.	
		Durme.	
90	»	Travaux secondaires d'amélioration.	
		Rupel.	
91	»	Travaux secondaires d'amélioration.	
		Dyle et Démer.	
92	»	Travaux secondaires d'amélioration	
		Petite-Nèthe.	
»	»	Pour mémoire	
		Yser.	
»	»	Pour mémoire.	
		Plantations.	
93	»	Plantations nouvelles	
		Bacs et bateaux de passage.	
94	»	Établissement éventuel de nouveaux passages d'eau, entretien et amélioration des bacs et bateaux de passages d'eau existants et de leurs dépendances	
		TOTAUX DE LA TROISIÈME SECTION. . . . fr.	
		QUATRIÈME SECTION.	
		PORTS, CÔTES, PHARES ET FANAUX.	
		Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire, et dépenses d'administration des ports, côtes, phares et fanaux.	
95	*a*	Port d'Ostende	561,500 »
	b	Port de Nieuport	48,500 »
	c	Port de refuge de Blankenberghe	45,000 »
	d	Côtes	350,000 »
	e	Phares et fanaux	7,000 »
		A REPORTER. . . . . fr.	

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

	CRÉDITS demandés pour l'exercice 1886.	CRÉDITS votés pour l'exercice 1885.	DIFFÉRENCES. Augmentation.	DIFFÉRENCES. Diminution.	CRÉDITS votés pour l'exercice 1884.	DÉPENSES de l'exercice 1883	*Observations.*
	2,255,900	2,323,750	12,600	100,450	2,531,800	2,131,425	
	2,000	»	2,000	»	14,000	»	
	6,000	»	6,000	»	16,000	»	
	5,000	5,000	»	»	21,000	5,000	
	»	6,000	»	6,000	»	»	
	»	29,000	»	29,000	6,000	30,800	
	25,000	25,000	»	»	25,000	5,579	
	50,000	55,000	»	5,000	55,000	21,403	
	2,303,900	2,423,750	20,600	140,450	2,648,800	2,194,005	
	Diminution . . . fr		119,850				
	1,012,000	914,500	97,500	»	992,500	1,305,535	
	1,012,000	914,500	97,500	»	992,500	1,305,535	

NUMÉRO des articles.	LITTERA des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
		REPORT. . . . . fr.
		Travaux d'amélioration des ports, côtes, phares et fanaux.
		PORT DE NIEUPORT.
96	»	Travaux d'amélioration consistant notamment dans l'amélioration de l'estacade Est. 2e partie .
		PORT DE BLANKENBERGHE.
»	»	Pour mémoire . . . . .
		CÔTES.
97	»	Travaux de défenses des dunes entre Ostende et Middelkerke . . . . .
		Phares et fanaux.
98	»	Travaux secondaires d'amélioration, indemnités pour la location d'un terrain sur lequel est établi le feu de côte d'Oostdunkerke. . . . .
		TOTAUX DE LA QUATRIÈME SECTION. . . . fr.
		CINQUIÈME SECTION.
		FRAIS D'ÉTUDES ET D'ADJUDICATIONS.
99	»	Études de projets; frais de levés de plans; achats d'instruments, de cartes et de livres; matériel impressions, etc.; frais d'adjudications, de reproduction de plans, d'achat de papier, etc. . fr.
		TOTAL DE LA CINQUIÈME SECTION . . fr.
		SIXIÈME SECTION.
		PERSONNEL DES PONTS ET CHAUSSÉES.
100	»	Traitements des ingénieurs et conducteurs des ponts et chaussées; frais de bureau et de déplacement . . . . .

GRADES.	TRAITEMENTS.	CADRES réglementaires.	CADRES effectifs.	*Observations.*
Ingénieur en chef directeur de 1re classe. .	9,000	5	5	
Ingénieur en chef directeur de 2e classe. .	9,000	10	2	
	8,000		8	
Ingénieur principal de 1re classe.	6,500 – 7,000	5	5	
Id. de 2e classe.	5,500 – 6,000	5	5	
Ingénieur de 1re classe	4,500 – 5,000	12	12	dont 1 adjoint au corps.
Id. de 2e classe.	3,500 – 4,000	22	21	
Sous-ingénieur.	2,700 – 3,100	11	16	dont 7 faisant fonctions d'ingénieur.
Conducteur principal de 1re classe . . .	4,500 à 5,500	12	11	
Id. de 2e classe	3,500 – 4,000	20	20	
Conducteur de 1re classe.	2,900 – 3,200	42	42	dont 1 adjoint au corps.
Id. de 2e classe.	2,350 – 2,600	40	40	
Id. de 3e classe.	1,900 – 2,100	40	32	

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés pour l'exercice 1886.	CRÉDITS votés pour l'exercice 1885.	DIFFÉRENCES. Augmentation.	DIFFÉRENCES. Diminution.	CRÉDITS votés pour l'exercice 1884.	DÉPENSES de l'exercice 1883.	*Observations.*
1,012,000	914,500	97,500	»	992,500	1,305,555	
20,000	50,000	»	30,000	85,000	2,500	
»	7,500	»	7,500	»	»	
25,000	50,000	»	25,000	155,400	159,804	
1,000	1,500	»	500	»	48,008	
1,058,000	1,023,500	97,500	63,000	1,232,900	1,515,867	
Augmentation. . fr.		34,500				
75,000	75,000	»	»	100,000	100,000	
75,000	75,000	»	»	100,000	100,000	
1,032,000	1,032,000	»	»	1,056,775	1,053,590	
1,032,000	1,032,000	»	»	1,056,775	1,053,590	

NUMÉRO des articles.	LITTERA des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.

Report. . . . . fr.

101 » Traitements et indemnités des chefs de bureau, des commis et surveillants, des éclusiers, pontonniers, sergents d'eau, gardes-canal et autres agents subalternes des ponts et chaussées; frais divers des jurys d'examen. . . . . .

GRADES.	TRAITEMENTS.	CADRES réglementaires.	CADRES effectifs.	Observations.
Personnel des bureaux et de la surveillance des travaux.				
Chef de division	5,000		2	à titre personnel.
Chef de bureau	4,500	11	2	idem.
	3,500 – 4,000		7	
Commis-chef	3,500	18	3	à raison de 6 années de jouissance du même traitement.
	2,800 – 3,200		15	dont 1 payé sur ressources extraordinaires.
Commis-dessinateur	2,800	20	1	à raison de 6 années de jouissance du même traitement.
	1,500 à 2,500		13	dont 9 payés sur ressources extraordinaires.
Commis de 1re classe	2,800	50	8	à raison de 6 années de jouissance du même traitement.
	2,200 – 2,500		22	dont 4 payés sur ressources extraordinaires.
Id. de 2e classe	1,650 – 2,000	50	30	dont 3 payés idem.
Id. de 3e classe	1,100 – 1,300	10	10	dont 3 payés idem.
Surveillant	2,800	30	3	à raison de 6 années de jouissance du même traitement.
	1,800 à 2,500		27	
Messager	1,100 – 1,500	11	11	
Messager temporaire	3 fr. par jour et 65 fr. p. mois.	»	3	
Aide temporaire au service des bureaux des ingénieurs	3 fr. par jour à 200 fr. p. mois	»	89	dont 58 payés sur ressources extraordinaires.
Aide temporaire au service des études et de la surveillance des travaux	fr. 3 50 c. p. jour à 275 fr. p. mois.	»	81	dont 66 payés idem.
Personnel des voies navigables.				
Sous-conservateur	2,000	»	1	
Sergent d'eau	1,000 à 1,500	»	19	
Garde-rivière	900 à 1,300	»	24	
Garde-canal	775 à 1,200	»	18	

A reporter. . . . . fr.

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1886.	CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1885.	DIFFÉRENCES. AUGMENTATION.	DIFFÉRENCES. DIMINUTION.	CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1884.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1883.	*Observations.*
1,032,000	1,032,000	»	»	1,056,775	1,055,590	
1,130,000	1,130,000	»	»	1,166,250	1,136,032	
2,162,000	2,162,000	»	»	2,223,025	2,189,622	

NUMÉRO des articles.	LITTERA des développements	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.

REPORT. . . . . fr.

GRADES.	TRAITEMENTS.	CADRES réglementaires.	CADRES effectifs.	*Observations.*
Personnel des voies navigables (SUITE).				
Garde-canal-pontonnier	825	»	1	
Garde-digues	80 fr. par mois	»	1	
Chef-garde-dunes	1,550	»	1	
Garde-dunes	775 à 1,000	»	9	
Garde-souterrain	825	»	1	
Cantonnier maritime	900	»	2	
Gardien de barrage	1,200	»	1	
Chef-éclusier	1,550 à 2,200	»	4	
Éclusier-receveur	450 à 1,400	»	49	
Éclusier-contrôleur	775 à 1,500	»	15	
Éclusier-barragiste	900 à 1,200	»	10	
Éclusier-garde-rivière	900 à 1,200	»	2	
Éclusier-machiniste	1,300	»	1	
Éclusier-garde-canal	1,200	»	1	
Éclusier	775 à 1,200	»	131	
Chef-aide-éclusier	1,000 – 1,100	»	4	
Aide-éclusier-chauffeur	775	»	2	
Aide-éclusier-pontonnier	925	»	1	
Aide-éclusier machiniste	1,000	»	1	
Aide-éclusier-garde-déversoir	1,100	»	1	
Aide-éclusier	60 à 1,000	»	105	
Chef-pontonnier	1,400	»	1	
Sous-chef-pontonnier	1,200	»	1	
Pontonnier-garde-rivière	950	»	1	
Pontonnier-receveur	675 à 900	»	4	
Pontonnier-contrôleur	675 à 775	»	4	
Pontonnier	675 à 1,100	»	132	
Aide-pontonnier	730 à 775	»	5	
Machiniste-éclusier-receveur	1,050	»	1	
Machiniste	1,100	»	1	
Garde-déversoir	675 à 1,000	»	23	
Jaugeur	350	»	1	
Timonier chef plongeur	1,400	»	1	

102 » Frais des jurys d'examen et des conseils de perfectionnement; missions des élèves-ingénieurs et conducteurs de l'école spéciale du génie civil . . . . . .

TOTAL DE LA SIXIÈME SECTION. . . fr.

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1886	CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1885.	DIFFÉRENCES. AUGMENTATION	DIFFÉRENCES. DIMINUTION	CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1884.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1883.	*Observations.*
2,162,000 »	2,162,000 »	»	»	2,223,023 »	2,189,622 »	
25,000 »	25,000 »	»	»	30,000 »	24,999 »	
2,187,000 »	2,187,000 »	»	»	2,253,025 »	2,214,621 »	

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
		SEPTIÈME SECTION.
		SERVICE DES BATIMENTS CIVILS.
103	»	Traitements, indemnités et frais de déplacement des architectes et autres agents; frais d'habillement des gardiens des monuments . . . . .
104	»	Études de projets, achat d'instruments et de livres; matériel, fournitures de bureau, impressions, achat et réparation de meubles, chauffage, éclairage des bureaux; menues dépenses, frais d'adjudications . . . . .
		TOTAL DE LA SEPTIÈME SECTION. . . fr.
		Récapitulation du chapitre VIII.
		1re SECTION . . . . .
		2e — . . . . .
		3e — . . . . .
		4e — . . . . .
		5e — . . . . .
		6e — . . . . .
		7e — . . . . .
		TOTAL DU CHAPITRE VIII. . . fr.
		CHAPITRE IX.
		MINES.
		1re SECTION. — Personnel du conseil.
105	»	Personnel du Conseil des mines. — Traitements et frais de déplacement . . . . .
106	»	— — — Matériel . . . . .
		2me SECTION. — Personnel du corps des mines.
107	»	Traitements et indemnités du personnel du corps des mines et des expéditionnaires adjoints aux ingénieurs . . . . .
108	»	Frais des jurys d'examen, du Conseil de perfectionnement, et missions des élèves-ingénieurs de l'école spéciale des mines . . . . .
»	»	Confection de la carte générale des mines (Pour mémoire) . . . . .
		A REPORTER . . . . fr.

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés pour l'exercice 1886.	CRÉDITS votés pour l'exercice 1885.	DIFFÉRENCES. Augmentation.	DIFFÉRENCES. Diminution.	CRÉDITS votés pour l'exercice 1884.	DÉPENSES de l'exercice 1883.	*Observations.*
89,050	89,050	»	»	89,050	79,434 »	
8,000	8,000	»	»	8,000	7,988 »	
97,050	97,050	»	»	97,050	87,422 »	
3,911,000	3,911,000	»	»			
840,000	854,000	»	14,000			
2,303,900	2,423,750	»	119,850			
1,058,000	1,025,500	34,500	»			
75,000	75,000	»	»			
2,187,000	2,187,000	»	»			
97,050	97,050	»	»			
10,471,950	10,571,300	34,500	133,850			
DIMINUTION . . . . . fr		99,350				
32,000	32,000	»	»	41,570	41,570 »	
640	640	»	»	1,640	1,640 »	
325,350	325,350	»	»	331,350	331,350 »	
10,000	10,000	»	»	10,000	10,000 »	
»	20,000	»	20,000	20,000	20,000 »	
365,990	385,990	»	20,000	404,560	404,560 »	

BUDGET DE L'EXERCICE 1886.

NUMÉRO des articles.	LITTERA des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
		REPORT . . . . fr.
		3me SECTION. — Caisses de prévoyance.
109	»	Subsides aux caisses de prévoyance et récompenses aux personnes qui se distinguent par des actes de dévouement; frais de route et de séjour des membres de la commission permanente des caisses de prévoyance et autres frais relatifs à l'administration desdites caisses . . . . .
		4me SECTION. — Impressions, etc.
110	»	Impressions, achat de livres, de cartes et d'instruments, traductions, publication de documents statistiques, encouragements et subventions, essais et expériences . . . . .
		TOTAL DU CHAPITRE IX. . . fr.
		CHAPITRE X.
		COMMISSIONS.
		1re SECTION. — Commission des procédés nouveaux.
111	»	Frais de route et de séjour, matériel, achat de réactifs, d'appareils, frais de bureau, etc. . . fr.
		2me SECTION. — Commission des Annales des travaux publics.
112	»	Frais de route et de séjour. . . . .
113	»	Publication du Recueil, rémunérations d'auteurs, frais de bureau, matériel, etc. . . . .
		3me SECTION. — Commission consultative des machines à vapeur.
114	»	Frais de route et de séjour; matériel, etc. . . . .
		TOTAL DU CHAPITRE X. . . fr.
		CHAPITRE XI.
		TRAITEMENTS DE DISPONIBILITÉ.
115	»	Traitements temporaires de disponibilité pour les fonctionnaires et employés. (Une somme de 8,000 francs pourra être transférée à l'article 2. *Personnel*). . . . .
		TOTAL DU CHAPITRE XI. . . fr.
		CHAPITRE XII.
		DÉPENSES IMPRÉVUES.
116	»	Dépenses imprévues non libellées au Budget . . . . .
		TOTAL DU CHAPITRE XII. . . fr.
		CHAPITRE XIII.
»	»	Pour la mise en exposition de la flore et de la faune de Bernissart. (Pour mémoire.) . . . .
		TOTAL DU CHAPITRE XIII. . . fr.

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés pour l'exercice 1886.	CRÉDITS votés pour l'exercice 1885	DIFFÉRENCES. Augmentation	DIFFÉRENCES. Diminution.	CRÉDITS votés pour l'exercice 1884.	DÉPENSES de l'exercice 1883.	*Observations.*
365,990	385,900	»	20,000	404,560	404,560	»
45,000	45,000	»	»	45,000	45,000	»
7,000	7,000	»	»	15,000	15,000	»
417,990	457,990	»	20,000	464,560	464,560	»
500	500	»	»	1,500	1,500	»
500	500	»	»	300	300	»
7,900	7,900	»	»	7,900	7,900	»
1,500	1,500	»	»	1,500	1,500	»
10,200	10,200	»	»	11,200	11,200	»
30,216	30,216	»	»	30,216	39,316	»
30,216	30,216	»	»	30,216	39,316	»
12,900	12,900	»	»	12,900	8,150	»
12,900	12,900	»	»	12,900	8,150	»
»	6,000	»	6,000	17,000	9,500	»
»	6,000	»	6,000	17,000	9,500	»

BUDGET DE L'EXERCICE 1886.

NUMÉROS des chapitres.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.

Récapitulation.

I.	Administration centrale.	
II.	Pensions et secours	
III.	Agriculture	
IV.	Industrie	
V.	Poids et mesures	
VI.	Lettres et sciences	
VII.	Beaux-arts	
VIII.	Ponts et chaussées	
IX.	Mines.	
X.	Commissions	
XI.	Traitements de disponibilité	
XII.	Dépenses imprévues	
XIII.	Divers	
	TOTAL.	fr.

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés pour l'exercice 1886.	CRÉDITS votés pour l'exercice 1885.	DIFFÉRENCES. Augmentation.	DIFFÉRENCES. Diminution.	CRÉDITS votés pour l'exercice 1884.	DÉPENSES de l'exercice 1883.	*Observations.*
765,394 »	765,394 »	»	»	»	»	
17,000 »	17,000 »	»	»	»	»	
1,249,125 »	1,234,125 »	15,000 »	»	»	»	
487,250 »	488,450 »	»	1,200 »	»	»	
127,750 »	127,750 »	»	»	»	»	
963,350 »	958,350 »	5,000 »	»	»	»	
1,688,993 »	1,688,993 »	»	»	»	»	
10,471,950 »	10,571,300 »	»	99,350 »	»	»	
417,990 »	437,990 »	»	20,000 »	»	»	
10,200 »	10,200 »	»	»	»	»	
30,216 »	30,216 »	»	»	»	»	
12,900 »	12,900 »	»	»	»	»	
»	6,000 »	»	6,000 »	»	»	
16,242,118 »	16,348,668 »	20,000 »	126,550 »	»	»	
Diminution . . . fr.			106,550			

ANNEXES

AUX DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE,

DE L'INDUSTRIE ET DES TRAVAUX PUBLICS.

RELEVÉS

des travaux de peinture et de sculpture en voie d'exécution, indiquant la part de l'Etat, des provinces, des communes et des établissements intéressés dans la dépense.

(Art. 49 et 58.)

ANNEXE I.

—

ART. 49.

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE

DÉSIGNATION DES TRAVAUX.	DÉPENSE TOTALE.	PART de LA DÉPENSE incombant A L'ÉTAT (a).	PART des COMMUNES, des fabriques d'église, etc.	Sommes liquidées jusques et y compris L'EXERCICE 1885.
Décoration de l'église Ste-Anne, à Gand	97,000 »	61,726 »	35,274 »	48,006 »
Église St-Jacques-sur-Caudenberg, à Bruxelles, décoration du transept	50,000 »	50,000 »	»	31,500 »
Église de Meix-devant-Virton (décoration du chœur)	5,000 »	2,000 »	3,000 »	»
Grande salle du Palais des Académies	15,000 »	15,000 »	»	7,500 »
Décoration du plafond de l'escalier principal des Musées de peinture	30,000 »	30,000 »	e) »	30,000 »
Hôtel de ville de Louvain	135,000 »	80,000 »	55,000 »	20,000 »
Décoration du square de la Place du Petit-Sablon à Bruxelles.	87,000 »	Beaux-arts. 43,500 » 21,750 » Bâtiments civils.	g) » 21,750 »	43,500 » 21,750 »
Exécution à l'aquarelle d'une série de compositions représentant les chars et les groupes de la cavalcade historique de 1880	15,000 »	h) 15,000 »	»	7,000 »
A REPORTER . . . . fr.	434,000 »	318,976 »	115,024 »	209,256 »

L'INDUSTRIE ET DES TRAVAUX PUBLICS.

	DÉPENSES A LIQUIDER SUR LE BUDGET				OBSERVATIONS.
	de 1884.	de 1885.	de 1886.	à venir.	
					a) Les annuités ou subsides accordés par l'État ne sont payés aux époques fixées que pour autant que le degré d'avancement des travaux justifie l'octroi des subventions.
a)	6,858 »	6,862 »	»	»	*a*) Contrat passé le 25 novembre 1875 avec M. Canneel pour l'exécution de trente-neuf panneaux de grandes dimensions. La part de l'État sera payée en neuf années, à partir de 1876, par quotités égales de 6,858 francs.
b)	9,250 »	9,250 »	»	»	*b*) Contrat du 15 juin 1872, par lequel M. Portaels s'engage à exécuter deux compositions de quarante mètres chacune. Le conseil de fabrique de l'église intéressée prend à sa charge les frais supplémentaires de décoration, de cadres, etc., évalués à 12,500 francs. — Ce travail est à peu près terminé.
c)	666 67	666 67	666 66	»	*c*) Contrat du 15 décembre 1872. La part de l'État sera payée en trois annuités selon le degré d'avancement du travail.
d)	7,500 » Soldé.	»	»	»	*d*) M. Slingeneyer s'est engagé à modifier et à améliorer trois des tableaux qu'il a exécutés pour la grande salle du Palais des Académies. — Ce travail est terminé.
	»	»	»	»	*e*) M. Stallaert s'est engagé à exécuter les panneaux décoratifs d'après un projet approuvé par la commission des monuments. — La décoration est achevée et approuvée.
f)	10,000 »	10,000 »	10,000 »	30,000 »	*f*) Contrat du 14 novembre 1878. M. André Hennebicq s'est engagé à exécuter le travail de décoration intérieure de la salle du premier étage de l'hôtel de ville de Louvain. Cette décoration composée de quatre grandes compositions historiques, de huit grandes figures pour les trumeaux, et de l'ornementation qui complète les peintures, est actuellement très avancée
	»	»	»	»	*g*) La décoration du square comprend 48 groupes et statuettes en bronze, représentant les métiers des anciennes corporations de la ville de Bruxelles au XVI[e] siècle. — La dépense évaluée à 87,000 francs se décompose comme il suit :
	»	»	»	»	42 statuettes à 1,700 fr[s] pour les petits piliers . 71,400 »
					6 groupes pour les grands piliers à 2,600 fr[s] . 15,600 »
					TOTAL . . fr. 87,000 »
					L'administration des Beaux Arts intervient pour 45,500 fr. — L'administration des Travaux publics et la ville de Bruxelles ont accordé une somme égale payable par moitié sur leurs budgets respectifs. — Ce travail est terminé et la part d'intervention de l'État est soldé.
	5,000 »	5,000 »	»	»	*h*) Par contrat du 20 novembre 1880, M. Lagye s'engage à exécuter ce travail dont l'ensemble formera une frise et comportera 50 sections de 71 centimètres de large sur 51 centimètres de haut, peintes à l'aquarelle. Des payements partiels seront effectués au fur et à mesure de l'avancement des travaux. La mise en train de ces travaux ayant fait constater la nécessité d'introduire certaines modifications dans le programme qui précède, une convention additionnelle du 1[er] août 1882 a fixé à 15,000 francs, la rémunération de l'artiste, eu égard au surcroît d'études et de dépenses qu'entraîneront les modifications dont il s'agit.
	39,274 67	29,778 67	10,666 66	30,000 »	

DÉSIGNATION DES TRAVAUX.	DÉPENSE TOTALE.	PART de LA DÉPENSE incombant A L'ÉTAT (*a*).	PART des COMMUNES, des fabriques d'église, etc.	Sommes liquidées jusque et y compris L'EXERCICE 1883.
Report . . . . . fr.	434,000 »	318,976 »	115,024 »	209,356 »
Gravure des portraits du Roi et de la Reine	16,000 »	*i*) 16,000 »	»	10,666 66
Exécution de quatre statues destinées à la décoration du Palais de Justice d'Anvers	58,000 »	*j*) 29,000 »	29,000 »	»
Coulées en bronze de trois statues, à savoir : l'homme au serpent.	2,400 »	2,400 »	»	»
— — Le faune couché. .	1,680 »	1,680 »	»	»
— — Le joueur de billes.	600 »	600 »	»	»
Exécution de trois groupes en bronze destinés à la décoration de la terrasse de l'île du Commerce à Liége	*k*) 75,000 »	37,500 »	37,500 »	37,500 »
Exécution de onze panneaux décoratifs en fer forgé et bronze destinés à compléter la rampe du grand escalier des Musées royaux de peinture et de sculpture.	*l*) 25,000 »	25,000 »	»	»
Exécution de dix statues en marbre blanc avec socles en pierre destinées à compléter la décoration artistique du square du Petit-Sablon, à Bruxelles.	*m*)165,000 »	Beaux-arts. 82,500 » 41,250 » Bâtiments-civils.	» 41,250 »	»
Gravure du portrait de S. M. Léopold Ier, de M. Dewinne . .	*n*) 8,000 »	8,000 »	»	»
Buste Poelaert	*o*) 5,000 »	5,000 »	»	»
Totaux. . . . . fr.	790,680 »	567,906 »	222,774 »	257,422 66

L'INDUSTRIE ET DES TRAVAUX PUBLICS.

DÉPENSES A LIQUIDER SUR LE BUDGET				OBSERVATIONS.
de 1884.	de 1885.	de 1886.	à venir.	
				a) Les annuités ou subsides accordés par l'État ne sont payés aux époques fixées que pour autant que le degré d'avancement des travaux justifie l'octroi des subventions.
39,274 67	29,778 67	10,666 66	30,000 »	
2,666 66 Soldé.	2,666 68	»	»	*i*) MM. Desvachez et Biot sont respectivement chargés de la reproduction au burin des portraits du Roi et de la Reine exécutés par M. Gallait. Ces planches auront les mêmes dimensions que le portrait de S. M. le roi Louis-Philippe gravé par Henriquet Dupont. Une somme de 8,000 francs est affectée à l'exécution de chacune des planches. Cette somme sera payée, par tiers, selon le degré d'avancement des travaux. Le portrait du Roi est terminé.
9,000 »	10,000 »	10,000 »	»	*j*) Par contrat du 15 octobre 1884. MM. Eug. De Plyn et F. Deckers s'engagent à exécuter les deux statues de la façade latérale et les deux statues du fronton pour le Palais de Justice d'Anvers. Les deux statues latérales représentant la loi et la Justice seront en bronze et les deux statues assises formant le fronton seront en pierre de savonnière. La dépense totale est fixée à 58,000 francs payable moitié par l'État et moitié par la province.
»	2,400 »	»	»	
»	1,680 »	»	»	
»	600 »	»	»	
»	»	»	»	*k*) L'exécution de ces groupes est confiée à MM. de Tombay, Mignon et Halkin Le prix de chaque groupe est fixé à 25,000 francs payables de compte à demi par le Gouvernement et la ville de Liége.
5,000 »	10,000 »	10,000 »	»	*l*) Par contrat du 30 juin 1884, M. Mignon s'engage à exécuter le travail dont il s'agit d'après les données de la décoration ancienne L'artiste recevra 5,000 fr. après approbation des dessins. Id. 10,000 fr. id. des modèles en plâtre de l'ornementation et des figures. L'artiste recevra 10,000 fr. après approbation et placement des panneaux.
5,000 »	55,500 »	22,000 »	»	
2,500 »	72,000 »	11,000 »	»	*m*) Les statues auront 2m50 de hauteur. La dépense évaluée à 165,000 fr. se décompose comme suit : 10 statues à 15,000 fr. 150,000 fr. 10 socles en pierre à 1,500 fr. 15,000 fr. Total . . fr. 165,000 L'administration des Beaux-arts intervient pour 82,500 fr., l'administration des Travaux publics et la ville de Bruxelles chacune pour fr. 41,250.
»	2,666 66	2,666 66	2,666 68	*n*) M. Demannez est chargé de ce travail. Une somme de 8,000 francs est affectée à l'exécution de la planche gravée. Cette somme sera payée par tiers selon le degré d'avancement du travail.
2,500 »	2,500 »	»	»	*o*) Payable par moitié au fur et à mesure de l'avancement du travail.
65,941 33	145,542 01	66,333 32	32,666 68	

DÉSIGNATION.	DÉPENSE TOTALE.	PART de L'ÉTAT (a).	PART des établissements ou administrations intéressés.	Sommes liquidées jusques et y compris L'EXERCICE 1882.
Bas-reliefs et inscriptions au piédestal de la statue de Godefroid de Bouillon	28,000 »	28,000 »	»	16,000 »
Buste Van Eyck, Jean	1,500 »	b) 1,500 »	»	750 »
— Memling	1,500 »	1,500 »	»	»
— Rubens	1,500 »	1,500 »	»	»
— Teniers	1,500 »	1,500 »	»	»
— François Duquesnoy	1,500 »	1,500 »	»	1,500 »
— Matthieu De Layns	1,500 »	1,500 »	»	»
— de l'architecte Cluysenaer	1,500 »	c) 1,500 »	»	1,500 »
Monument à la mémoire de feu A. Wiertz	58,000 »	d) 48,000 »	10,000 »	48,000 »
— à Quentin-Metseys à Anvers	34,000 »	e) 17,000 »	17,000 »	17,000 »
— à d'Omalius d'Halloy à Namur	28,000 »	f) 10,000 »	18,000 »	10,000 »
— à Godecharles à Bruxelles	40,000 »	g) 7,000 »	33,000 »	7,000 »
Monument au feld-maréchal Prince de Ligne	19,000 » (*) 1,600 »	h) 8,400 » (*) 1,600 »	10,600 » »	8,400 » 1,600 »
Buste de la Reine (exécution)	3,000 »	i) 3,000 »	»	3,000 »
Buste Van Eyck, Hubert	1,500 »	1,500 »	»	750 »
— Pourbus	1,500 »	1,500 »	»	1,500 »
— Van Pede	1,500 »	1,500 »	»	750 »
— Devriendt, Corneille	1,500 »	1,500 »	»	»
— de Broeucq, Jacques	1,500 »	1,500 »	»	»
A REPORTER . . . fr.	229,600 »	141,000 »	88,600 »	117,750 »

L'INDUSTRIE ET DES TRAVAUX PUBLICS.

DÉPENSES LIQUIDÉES sur 1883.	DÉPENSES A IMPUTER SUR LE BUDGET DE 1884.	1885.	à venir.	OBSERVATIONS. a) Les annuités ou subsides accordés par l'État ne sont payés aux époques fixées que pour autant que le degré d'avancement du travail justifie l'octroi des subventions.
a) »	»	12,000 »	»	a) Contrat du 15 mars 1874. — Ce travail est confié à M. le statuaire De Groot de Bruxelles. Les bas-reliefs représenteront : 1° La prise de Jérusalem ; 2° la publication des Assises. M. De Groot recevra une somme de 6,000 francs après le placement des tables de bronze portant les inscriptions ; 5,000 francs après l'approbation de chacun des bas-reliefs; 6,000 francs après l'acception et le placement de chacune des œuvres coulées en bronze. L'artiste s'engage, en outre, à terminer le travail dans les trois ans à partir de la date du contrat.
»	750 »	»	»	b) Contrat du 22 septembre 1879. — Le prix de chacun de ces bustes en bronze, destinés à décorer les galeries du Musée royal de peinture et de sculpture est fixé à 1,500 francs qui seront payés en deux fois, d'après le degré d'avancement des œuvres. — Les bustes de Jodaens, Roger-Vanderweyen, Quentin-Metsys, A. Collin, G. Grupello, Van Dyck, Van Bodeghem, Jean de Bologne et J. Van Ruysbroeck, sont livrés et approuvés.
1,500 »	»	»	»	
1,500 »	»	»	»	
»	750 »	750 »	»	
»	»	»	»	
1,500 »	»	»	»	
»	»	»	»	c) Contrat du 11 avril 1880. Payable par moitié après l'approbation du modèle et après l'exécution définitive de l'œuvre, destinée à décorer l'un des monuments érigés par cet architecte — Le buste est terminé et le placement en a été arrêté au marché de la Madeleine.
»	»	»	»	d) Contrat du 25 novembre 1878. — Travail terminé.
»	»	»	»	e) La statue sera en marbre blanc et aura 3m50 de hauteur (terminé).
»	»	»	»	f) La statue sera en bronze et aura 3m50 de hauteur (terminé).
»	»	»	»	g) Y compris un legs de 25,000 francs de M. l'avoué Godecharles (terminé).
»	»	»	»	h) La statue, qui a 3 mètres de hauteur, est coulée en bronze. (*) La somme de 1,600 francs a été allouée à titre de quote-part du Gouvernement dans le prix du piédestal de la statue.
»	»	»	»	i) Le buste de la Reine est exécuté en marbre par M. Vinçotte dans les mêmes dimensions que le buste du Roi, déjà fourni par cet artiste. — Terminé.
750 »	»	»	»	
»	»	»	»	
750 »	»	»	»	
750 »	750 » Soldé.	»	»	
750 »	750 » Soldé.	»	»	
7,500 »	3,000 »	12,750 »	»	

DÉSIGNATION.	DÉPENSE TOTALE.	PART de L'ÉTAT (a).	PART des établissements ou administrations intéressés.	Sommes liquidées jusques et y compris L'EXERCICE 1882.
REPORT. . . . fr.	229,600 »	141,000 »	88,600 »	117,750 »
Buste Gossart de Maubeuge.	1,500 »	1,500 »	»	»
— Quellyn, Arthur	1,500 »	1,500 »	»	»
— Faidherbe, Luc	1,500 »	1,500 »	»	1,500 »
— Slodtz, Sébastien.	j) 1,500 »	1,500 »	»	1,500 »
— Breughel, Jean	1,500 »	1,500 »	»	»
— Vervoort, Michel.	1,500 »	1,500 »	»	750 »
— Delvaux, Florent	1,500 »	1,500 »	»	750 »
— Buyster, Philippe	1,500 »	1,500 »	»	»
— Vanopstal, Gérard	1,500 »	1,500 »	»	»
— Crayer.	1,500 »	1,500 »	»	»
— Van Orley	1,500 »	1,500 »	»	1,500 »
— Roland de Lattre	2,000 »	k) 2,000 »	»	»
— Spring, Antoine	2,000 »	2,000 »	»	»
— de Gerlache	2,000 »	2,000 »	»	»
— de feu le procureur général Plaisant	2,000 »	l) 2,000 »	»	»
— Prudens Van Duyse.	2,500 »	m) 2,500 »	»	»
— Schmerling	2,500 »	2,500 »	»	»
— Ch. Hanssens	2,500 »	2,500 »	»	»
Monument à la mémoire de feu le docteur Joseph Ghislain. .	20,000 »	4,000 »	16,000 »	»
Statue Anneessens. — Exécution du modèle en plâtre . . .	10,000 »	n) 5,000 »	5,000 »	3,000 »
TOTAUX. . . . fr.	291,600 »	182,000 »	109,600 »	126,750 »

L'administraton est en outre engagée :

1° pour fr. 16,580 95 c' dans les frais d'érection, à Bruxelles, d'un monument à la mémoire de Van Helmont. La dépense est évaluée à fr. 55,871 39 c'. La ville de Bruxelles intervient pour fr. 11,290 46 c' et la province de Brabant pour fr. 6,000.

L'INDUSTRIE ET DES TRAVAUX PUBLICS.

DÉPENSES LIQUIDÉES sur 1883.	DÉPENSES A IMPUTER SUR LE BUDGET DE 1884.	1885.	à venir.	OBSERVATIONS. (a) Les annuités ou subsides accordés par l'État ne sont payés aux époques fixées que pour autant que le degré d'avancement du travail justifie l'octroi des subventions.
7,500 »	3,000 »	12,750 »	»	
1,500 »	»	»	»	
1,500 »	»	»	»	
»	»	»	»	
»	»	»	»	
»	750 »	750 »	»	*j*) Contrat du 14 mars 1882. — Le prix de chacun de ces bustes en bronze, destinés à la décoration des galeries des musées de peinture et de sculpture de l'État, est fixé à 1,500 francs payables par moitié, après approbation du modèle en terre, approuvé par le Gouvernement et la réception de l'œuvre coulée en bronze. — Les bustes de Van Eyck, Pourbus, Van Pede, Gossart de Maubeuge, Quellyn, Luc Faidherbe, Sébastien Slodtz, Vervoort, Delvaux, Van Orley, Devriendt, Corneille, de Brœucq Jacques, Philippe Buyster, Van Opstal Gérard et Grayer, sont fournis.
750 »	»	»	»	
750 »	»	»	»	
1,500 »	»	»	»	
1,500 »	»	»	»	
1,500 »	»	»	»	
»	»	»	»	
»	1,000 » Soldé.	1,000 »	»	*k*) Contrat du 4 septembre 1885. — Le prix de chacun de ces bustes en marbre, destinés à l'Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts est fixé à 2,000 francs et sera payé en deux fois d'après le degré d'avancement des œuvres. — Les bustes de Spring, Antoine et de Gerlache sont fournis.
»	2,000 » Soldé.	»	»	
»	2,000 » Soldé.	»	»	
»	2,000 » Soldé.	»	»	*l*) Contrat du 31 janvier 1884. — Le prix de ce buste en marbre, destiné à la salle des séances solennelles de la Cour de cassation, est fixé à 2,000 francs et sera payé en deux fois d'après le degré d'avancement de l'œuvre. — Le buste est fourni.
»	2,500 » Soldé.	»	»	*m*) Contrats des 2, 7 et 12 avril 1884. — Le prix de chacun de ces bustes en marbre, destinés à l'Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts est fixé à 2,500 francs et sera payé en deux fois d'après le degré d'avancement de ces œuvres. — Le buste de Prudens Van Duyse est fourni.
»	2,500 » Soldé 1,250 »	»	»	
»	2,500 » Soldé 1,250 »	»	»	
»	4,000 »	»	»	
»	»	2,000 »	»	*n*) Contrat du 18 octobre 1881. — M. Vinçotte s'engage à exécuter un modèle en plâtre d'une statue d'Anneessens à ériger sur la place Joseph Lebeau, à Bruxelles.
o) 16,500 »	22,250 »	16,500 »	»	*o*) Le crédit de 1885 a été absorbé (voir présent budget art. 58.)

2° jusqu'à concurrence de la moitié de la dépense de la coulée en bronze du monument Anneessens.